Il y a 25 ans était assassiné le président Mohamed Boudiaf

Page 24

CRASH DE L'AVION AFFRÉTÉ PAR AIR ALGÉRIE AU MALI

La compagnie Swiftair mise en examen en France

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5816 - SAMEDI 1er JUILLET 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Louisa Hanoune appelle à accélérer sa mise en œuvre

Page 3

Décidée par le président de la République au profit des retardataires

BAC : LA SESSION SPÉCIALE DU 13 AU 17 JUILLET



DR

Le Premier ministre a annoncé que la session spéciale de l'examen du baccalauréat décidée par le président de la République au profit des candidats retardataires se tiendra du 13 au 17 juillet. Une décision qui est venue après que la session «normale» du bac 2017, qui s'est déroulée du 11 au 14 juin, eut été marquée par l'exclusion de milliers de candidats pour motif de retard. Tebboune a expliqué que la prochaine session s'adresse donc à près de 10 000 candidats qui n'ont pas pu passer leurs épreuves à cause du retard qu'ils ont mis pour rejoindre les centres d'examen.

Page 2

LES JOURS DE REPOS DE L'AÏD SE PROLONGENT DANS LA CAPITALE

LES MARCHÉS DE FRUITS ET LÉGUMES QUASIMENT VIDES

Quatre jours après l'Aïd el-Fitr, les étals des marchés de la capitale sont encore quasiment vides. Une bonne surprise, tout de même, les prix des maigres quantités de fruits et légumes disponibles ne sont pas en hausse. La reprise est attendue pour ce début de semaine.

Page 4



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

CRASH DE L'AVION AFFRÉTÉ PAR AIR ALGÉRIE AU MALI

La compagnie espagnole Swiftair mise en examen en France

LA JUSTICE française a mis en examen, jeudi dernier, la compagnie espagnole Swiftair suite à l'expertise judiciaire qui avait confirmé les défaillances techniques de DC-9-83, qui avait provoqué le crash de l'avion affrété par Air Algérie et fait plus d'une centaine de morts de différentes nationalités. L'association AH5017-Ensemble, constituée des familles et proches des victimes de la catastrophe aérienne survenue le 24 juillet 2014 du DC-9-83 affrété par Air Algérie, a estimé hier que la mise en examen de Swiftair, propriétaire de l'avion, permettra de dévoiler la vérité sur la catastrophe. «A quelques jours de la troisième commémoration du drame, cette avancée du dossier pénal va dans le sens que nous attendions et nous laisse espérer la possibilité de la tenue d'un procès qui permettra, comme le souhaitent ardemment les familles et proches des disparus, la manifestation de la vérité et la mise à jour de tous les éléments ayant contribué à la catastrophe», a déclaré l'association dans un communiqué. La justice française a mis en examen jeudi la compagnie espagnole suite à l'expertise judiciaire qui avait confirmé les défaillances techniques de DC-9-83. Le vol AH 5017 d'Air Algérie avait décollé, rappelle-t-on, le 24 juillet 2014 à 0h45 (heure locale) de l'aéroport international d'Ouagadougou à destination de l'aéroport Houari-Boumediene d'Alger avec 116 personnes à son bord. Une heure après, Air Algérie avait annoncé avoir perdu le contact alors que l'appareil survolait le Mali. L'avion s'était écrasé dans le nord du Mali, dans la région de Gossi, avec 110 passagers à bord, dont des Algériens, des Français, des Burkinabè, des Libanais six membres d'équipage, tous Espagnols. Swiftair, dont la responsabilité était pointée du doigt, est mise en examen pour homicides involontaires par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de prudence ou de sécurité. L'expertise judiciaire sur le crash avait confirmé en mai 2016 à Paris les défaillances techniques du DC-9-83 de Swiftair, révélées en avril dernier par le du Bureau d'enquêtes et analyses (BEA). Les conclusions du rapport du BEA, autorité française d'enquêtes de sécurité de l'aviation civile, avaient fait état que le système antigivre n'a pas été activé par les pilotes, relevant qu'aucun problème n'a été signalé par l'équipage lors de ses contacts avec les contrôleurs aériens d'Ouagadougou et de Niamey et aucun message de détresse n'a été reçu par les centres de contrôle. L'accident résulte de la combinaison des événements suivants : la non-activation des systèmes d'antigivrage des moteurs, l'obstruction des capteurs de pression (...), la réaction tardive de la part de l'équipage à la diminution de vitesse (), l'absence de réaction de la part de l'équipage à l'apparition du buffet, du vibreur de manche et de l'alarme de décrochage et l'absence d'actions adaptées sur les commandes de vol pour sortir d'une situation de décrochage, avait résumé le rapport. Des experts français avaient déclaré au Figaro, en janvier dernier, que les deux pilotes n'étaient pas préparés face à ces situations d'urgence et n'avaient pas effectué de formation complémentaire sur simulateur sur certaines procédures telles que le décrochage et la récupération. **T. G.**

EXAMEN DU BACCALAURÉAT

La session spéciale au profit des retardataires du 13 au 17 juillet



Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé l'organisation du 13 au 17 juillet 2017 de la session spéciale au profit des exclus de la première session du baccalauréat 2017 pour cause de retard.

Intervenant lors d'une conférence de presse organisée à l'issue de l'adoption par les membres du Conseil de la nation d'une motion de soutien au plan d'action du gouvernement, jeudi, Tebboune a indiqué que «la session spéciale au profit des candidats exclus pour cause de retard sera organisée du 13 au 17 juillet».

Le Premier ministre avait déclaré, auparavant à l'Assemblée populaire nationale, que sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, une session spéciale du baccalauréat pour les élèves ayant été exclus de la dernière session pour cause de retard allait être organisé, ajoutant que toutes les prérogatives pour l'organisation matérielle de cette session, qui doit se dérouler dans les mêmes conditions de rigueur ayant prévalu lors de la session du mois de juin, ont été octroyées à la ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit. «Tous les prérogatives ont été accordées à la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, pour l'organisation physique de cette session extraordinaire qui aura lieu selon la même rigueur», selon les assurances du Premier ministre.

La session du bac 2017, qui s'est déroulée du 11 au 14 juin, a été marquée par l'absence de milliers de candidats aux examens. Ces candidats, pour la plupart, ont raté leur examen cette année pour cause de retard. «C'est une session pour les candidats qui n'ont pas pu passer leurs examens à cause du retard qu'ils ont mis pour rejoindre les centres d'examens», selon Tebboune qui ajoutera qu'ils sont près de 10 000 à être concernés par cette épreuve. Le Premier ministre a indiqué, par la même occasion, que «le président de la République a entendu les doléances des parents d'élèves et qu'il a ordonné au gouvernement de préparer une session spéciale pour ces retardataires», écartant ainsi la tenue d'une session spéciale pour tout le baccalauréat.

Lors de la session de juin qui s'est déroulée sous haute surveillance pour éviter les fuites des sujets et les tentatives de fraudes, la ministre de l'Education nationale avait alors insisté sur la ponctualité des candidats qui devraient se présenter à leur centre d'examen à 9 heures.

Aussi, une instruction ferme avait été donnée de ne plus laisser les candidats retardataires accéder aux salles d'examen après 9 heures. Résultat, sur les 761 701 candidats, le nombre de retardataires – exclus de fait – était de 2%.

T. R.

NOUVEL ENTRETIEN TELEPHONIQUE MACRON-BOUTEFLIKA

Une autre intervention militaire française au Mali ?

LE PRÉSIDENT Bouteflika a eu mercredi dernier un entretien téléphonique avec son homologue français Emmanuel Macron, selon l'agence Reuters. La même source a indiqué que l'objet de l'entretien, à l'initiative du président français, a porté sur un ensemble de propositions «concrètes» visant à relancer le processus de paix au Mali.

«Pour remobiliser tout le monde autour de cet accord, le président de la République français a commencé en se concertant avec le président algérien qu'il a contacté hier pour lui soumettre quelques propositions concrètes et échanger sa vision sur la possibilité de relancer cet accord de paix», apprend-on aussi de même source. «L'Algérie est le parrain de cet accord et reste localement le pays qui assure la conduite des réunions du comité de suivi; donc il est logique que l'Algérie soit consultée en amont de toute initiative pour relancer cet accord», a-t-on ajouté. A rappeler que la question de la situation sécuritaire au Mali et des négociations de paix seront l'un des sujets discutés au sommet du G5 Sahel qui se tient aujourd'hui à Bamako, au Mali, en présence d'Emmanuel Macron.

Deux ans après la signature de l'accord pour la paix : Le difficile chemin de la paix! La Conférence d'entente nationale qui chapeaute les pourparlers entre différents belligérants signataires de l'accord d Alger font face aux représentants des groupes armés non signataires de l'accord d'Alger, qui, pour être entendus, prennent les armes et empêchent la mise en place des autorités intérimaires. C'est le cas du Congrès pour la justice dans l'Azawad (CJA), qui vient encore une fois d'interdire l'installation des autorités intérimaires à Tombouctou et à Taoudeni au nord-ouest du Mali. Alors pour se faire entendre, le Congrès pour la justice dans l'Azawad (CJA), un mouvement armé, montre ses muscles dans la région de Tombouctou depuis un moment. Pour ce groupe armé comme pour d'autres, l'accord de paix d'Alger doit être inclusif, et donc trouver une place pour tout le monde.

Kidal, au nord-est du Mali, reste le fief de l'ex-rébellion, la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). Et sur le terrain, les groupes armés comme le CJA ont le sentiment qu'on accorde plus de considération aux hommes armés de cette localité. Depuis la signature de l'accord le processus issu d'Alger, suivi de la mise en œuvre de ses recommandations, notamment concernant l'installation des autorités intérimaires, le désarmement et la réinsertion des ex-combattants, tout est fait pour plomber le processus de sortie de crise. Cela sans que la communauté internationale ne manifeste une volonté pour obliger les fauteurs de troubles à intégrer les rangs de la paix. En effet, malgré le renforcement du mandat de la force onusienne, rien ne semble bouger. Le Mali peine à asseoir son autorité sur l'ensemble de son territoire. La ville est toujours à la merci des groupes terroristes et narcotrafiquants.

Pire, l'insécurité s'est étendue au le centre du pays, avec tous les jours son lot de morts. En effet, malgré des avancées significatives, force est de reconnaître que la mise en œuvre de l'Accord d'Alger traîne à cause de l'inconstance des groupes armés, qui soufflent au même moment le chaud et le froid. Très souvent, les leaders des groupes armés reviennent sur ce qu'ils avaient convenu avec les autorités du pays et des représentants de la communauté internationale. Aussi le retour de l'administration, des déplacés et réfugiés maliens et le redéploiement de l'armée dans les zones anciennement occupées, peinent à voir le jour. Qui bloque donc la mise en application de l'Accord ?

L'interventions militaire française en 2013 a peut-être sauvé le nord du Mali, mais n'a pas pour autant empêché les groupes armés de se réinstaller après le départ des troupes françaises de la région de Gao. L'entretien téléphonique entre le président Macron et le président Bouteflika augure-t-il d une nouvelle intervention militaire française au nord du Mali pour chasser définitivement les groupes armés qui freinent considérablement la mise en œuvre de l'accord d Alger ?

Hocine Adryen

BLOQUÉS SUITE À LA CRISE PÉTROLIÈRE

Projets vitaux : les sénateurs approuvent la décision de leur dégel

Le dégel des projets de haute rentabilité par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a été largement approuvé jeudi par les membres du Conseil de la nation. Bloqués en raison du rétrécissement du budget de l'Etat suite à la chute du prix de pétrole, le Premier ministre avait annoncé, la semaine dernière aux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), la décision de son gouvernement de relancer quelques projets de haute rentabilité économique.

Les membres du Conseil de la nation ont salué jeudi cette décision, appelant le gouvernement à renforcer les outils de contrôle dans la gestion des deniers publics et la rationalisation des dépenses publiques. Intervenant à la dernière séance de débat du Plan d'action du gouvernement, tenue au Conseil de la nation sous la président de Abdelkader Bensalah, président du Conseil, en présence du Premier ministre Abdelmadjid Tebboune, le membre Rachid Boussehaba a salué la décision du gouvernement relative à la relance prochaine des projets gelés, «une démarche à même de créer de nouveaux emplois, réduire le taux de chômage et encourager les maîtres d'œuvre», s'est-il réjoui.

L'intervenant a mis en avant d'autres décisions annoncées par le gouvernement, notamment celles inhérentes à la lutte contre l'argent sale, la corruption et le népotisme. «L'argent sale a impacté négativement la politique et ébranlé la confiance du citoyen en son Etat.

Il a entamé la crédibilité des institutions de la République, d'où l'impératif de faire une distinction entre politique et argent sale et de renforcer les outils de contrôle pour garantir davantage de transparence dans la gestion des deniers publics et rationaliser les dépenses publiques». «Le gouvernement est appelé, aujourd'hui plus que jamais, à dire la vérité au peuple algérien par le biais de ses représentants au Parlement concernant les faits, notamment économiques afin qu'il y ait une prise de conscience générale de la complexité de la conjoncture actuelle pour y faire face notamment avec la baisse des revenus du pays induite par la chute des cours du pétrole», a-t-il préconisé.

Dans ce contexte, Mohamed Boubtima, du parti du Front de libération nationale (FLN), a salué les réalisations de l'Etat en termes de grandes infrastructures, à l'instar de l'autoroute Est-Ouest, appelant le gouvernement à réaliser d'autres infrastructures au profit des régions du Sud, telle que la relance du projet de réalisation de la route transsaharienne de l'Union africaine, initié par l'Algérie ces dernières années, en vue d'ouvrir des perspectives économiques pour les pays africains, développer les régions du Sud et vulgariser l'investissement agricole dans le Sud.



Par ailleurs, un autre membre du FLN, Ali Djeriaa, a reproché au gouvernement d'avoir accordé de l'importance, dans son plan d'action, à la réforme du système bancaire et du climat des affaires, au détriment du développement local.

«Le vrai problème qui doit être traité réside en la répartition des prérogatives, des décisions et des moyens entre la wilaya et la commune et en l'encadrement humain des collectivités locales pour mener à bien le développement local au titre du programme selon le nouveau modèle économique», a-t-il estimé. Le même membre s'est interrogé quant aux alternatives possibles que le gouvernement aura à fournir, en vue de remédier au problème de l'insuffisance des moyens financiers pour le financement du développement local. A ce propos, Ali Djeriaa a cité quelques exemples de projets locaux ayant été gelés en raison de la situation économique auquel le pays est confronté, exprimant par là même son incompréhension vis-à-vis des décisions relatives au gel de projets sociaux vitaux, telles les écoles, appelant également le gouvernement à revoir ces décisions, notamment celles portant sur des projets ayant déjà bénéficié d'enveloppes financières sans toutefois être lancés, en raison d'obstacles administratifs précédant ces décisions de gel.

Mohamed Arbaoui, de la même formation politique, a demandé au gouvernement de fournir toutes formes possibles de soutien au profit du secteur de l'agriculture, en vue de concrétiser l'auto-suffisance et la sécurité alimentaires, en optant pour les surfaces agricoles irriguées, l'élargissement des périmètres irrigués et le dégel de ce type de projets, notamment les barrages, les retenue collinaires et les stations d'épuration.

En matière de logement, il a souligné l'impératif de régler le problème des bidonvilles dans les régions intérieures et empêcher les opportunistes de bénéficier de logements sociaux. De son côté, Ali Bellout, du Rassemblement national démocratique (RND) a mis l'accent sur le rôle des collectivités locales dans l'aboutissement du Plan d'action, appelant à accélérer la révision des codes communal et de wilaya, dynamiser les mécanismes de contrôle pour lutter contre la corruption, revoir le code des marchés publics et débloquer les projets.

Recenser les couches défavorisées pour une meilleure répartition des aides

Malik Khadiri du FLN a salué la teneur du Plan du gouvernement, mettant l'accent sur la nécessité de rationnaliser l'orientation des transferts sociaux à travers le ciblage des catégories démunies, ce qui exige une plus grande coordination entre les ministères concernés.

«Une réflexion sérieuse doit être engagée concernant la subvention accordée par le Trésor à certains produits, en tenant compte des conditions économiques du pays.»

Il a appelé le gouvernement à utiliser, à l'instar de certains pays, les nouvelles technologies pour recenser les catégories démunies et leur créer une carte électronique, proposant l'élaboration d'une étude à moyen et long termes pour calculer les taux de la consommation générale de tous les produits de base, calculer les taux de production et mettre un terme à la spéculation. Les membres du Conseil de la nation ont salué le souci du gouvernement d'adopter la continuité notamment dans le domaine social, à l'instar de la prise en charge du dossier du logement, de la préservation du pouvoir d'achat et de la solidarité, estimant que la situation économique actuelle «impose aux responsables du pays de trouver des alternatives de développement hors hydrocarbures à travers la diversification des sources de revenus dans le secteur de l'agriculture et de l'industrie, et l'encouragement de l'investissement productif.

F. N.

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Hanoune appelle à accélérer sa mise en œuvre

LA SECRÉTAIRE générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune a souligné hier l'impératif de prendre «des décisions effectives» pour mettre en application le Plan d'action du gouvernement et recouvrer, ainsi, «la confiance du citoyen et conférer la transparence à l'action du gouvernement».

Lors d'un rassemblement organisé à la bibliothèque communale d'El Harrach (Alger) à l'occasion du 27e anniversaire de la création du PT, Mme Hanoune a déclaré que «les engagements du Premier ministre Abdelmadjid Tebboune dans son plan d'action doivent se traduire, incessamment, en décisions effectives pour recouvrer la confiance du citoyen et conférer la transparence à l'action du gouvernement».

Le Plan d'action du gouvernement comprend des dispositions et des mesures « qui servent l'intérêt du pays», a-t-elle dit, ajoutant que sa formation a relevé «de bonnes intentions qui doivent se traduire, sur le terrain, par la promulgation de lois audacieuses».

Il s'agit, selon Mme Hanoune, de dispositions à même de «mettre une terme à l'évasion fiscale clairement criminalisée par la Constitution de 2016». Elle a, entre autres, appelé à accélérer «la mise en œuvre des décisions sociales à même d'apaiser le front social et de recouvrer la confiance du citoyen, notamment en ce qui concerne l'emploi», saluant la décision de prorogation des contrats de préemploi.

Mme Hanoune a salué le plan d'action du gouvernement concernant la question du pillage des deniers publics, estimant que cela exige «la prise de mesures urgentes, à commencer par l'Assemblée populaire nationale (APN) qui compte 30% d'hommes d'affaires, pour que l'instance législative ne soit pas tributaire des lobbies financiers».

Le PT poursuivra son combat pour «conforter les missions de l'Etat économique et social, préserver les acquis des travailleurs et mettre en place un appareil judiciaire équitable et un système sanitaire et éducatif efficace».

Elle a, dans ce cadre, réitéré son appel pour la révision de la loi sur la retraite, l'annulation du projet du code du travail qui consacre, a-t-elle dit «l'emploi vulnérable», considérant que «la mise en place d'une grille flexible des salaires et des primes constitue l'unique solution pour protéger la production nationale et faire sortir le pays de la récession».

S. N.

ATTENDUE DIMANCHE ET LUNDI

Une délégation du Congrès américain en visite en Algérie

UNE DÉLÉGATION du Congrès américain, conduite par le président de la Commission du Budget de la Chambre des représentants, Rodney Frelinghuysen, effectuera, dimanche et lundi prochains (2 et 3 juillet), une visite en Algérie, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Les membres de la délégation seront reçus, à l'occasion de leur séjour en Algérie, au Conseil de la Nation et à l'Assemblée populaire nationale. Les relations bilatérales, et plus particulièrement la coopération entre les institutions législatives des deux pays seront au centre des échanges entre les deux parties. La délégation américaine sera composée de membres de la Chambre des représentants et d'assistants parlementaires appartenant aux partis républicain et démocrate.

R. N.

LES INFRACTEURS RISQUENT DES POURSUITES JUDICIAIRES

Le délai de paiement des cotisations à la Casnos, sans pénalités, a expiré

LE DÉLAI de paiement des cotisations de l'année 2017, sans pénalités, auprès de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos), a expiré hier, vendredi. Les employeurs affiliés à la caisse avaient la possibilité, jusqu'à vendredi à minuit, de s'acquitter de leurs cotisations de l'année en cours.
Le Directeur général de la caisse, Chawki Acheuk-Youcef, leur a lancé un message via la radio nationale, les conviant à se rapprocher des structures de la caisse, ouvertes vendredi jusqu'à minuit pour leur permettre de régulariser leur situation en matière de cotisations.
Il s'agit des mesures de facilitation initiées par la Casnos portant sur une date butoir qui a été fixée au 30 juin 2017 au profit des non-salariés, leur permettant de payer leurs cotisations de l'année en cours sans pénalités et de bénéficier d`un échéancier de paiement de leurs cotisations antérieures et des prestations d'assurance sociale par la délivrance de la carte Chifa.
Le responsable de cette caisse a prévenu que «des pénalités seront appliquées et des mesures coercitives seront mises en place» par la suite, qui peuvent aller jusqu'à la poursuite judiciaire, ajoutant que le nombre de contrôleurs qui seront mobilisés sur le terrain a été renforcé pour procéder à l'opération d'affiliation d'office des employeurs non affiliés et à l'application des pénalités.
Le DG de la Casnos a également affirmé que des moyens ont été mobilisés pour renforcer et affiner les opérations de contrôle des travailleurs non-salariés non encore affiliés ou affiliés et débiteurs de cotisations.
Il a également rappelé que l'affiliation et la cotisation sont des «obligations légales» et permettront aux assurés de bénéficier d'une couverture sociale, notamment en matière d'assurance maladie et de maternité, de d'invalidité et de retraite.
Actuellement, la Caisse compte 1,8 million de travailleurs non-salariés affiliés actifs dont 960 000 environ étaient à jour en matière de cotisations à la fin de l'année précédente. Un bond significatif par rapport à 2014, où leur nombre ne dépassait pas les 500 000 cotisants.

Z. M.

LES JOURS DE REPOS DE L'AÏD SE PROLONGENT DANS LA CAPITALE

Les marchés tardent à reprendre leur rythme normal

Quatre jours après l'Aïd el-Fitr, les étals des marchés de la capitale sont quasiment vides. Une bonne surprise, tout de même, les prix des maigres quantités de fruits et légumes disponibles ne sont pas en hausse. La reprise est attendue pour ce début de semaine.



Les pères de famille et les ménagères qui sont allés s'approvisionner aux marchés de la capitale ces derniers jours n'ont pas trouvé, comme durant le Ramadhan, l'abondance sur les étals des produits maraîchers de toutes sortes ainsi que la surabondance cette année des fruits de saison. Nombreux ont été les marchands qui ont laissé leur local vide faute d'approvisionnement des marchés de gros.
Cependant, presque tous les produits agricoles sont disponibles mais en faible quantité, et les prix nont pas varié. Bien mieux, au marché de laâqiba, à Belcourt, la pomme de terre est affichée à 40 dinars le kilo, la tomate à 30 dinars. Encore mieux, au marché Nelson, à l'entrée de Bab El Oued, la tomate d'une qualité exceptionnelle est vendue au prix imbattable de 25 dinars le kilo.
Concernant les fruits, toujours au marché de laâqiba, les figues de printemps, bien mûres et mielleuses, sont descendues à 80 dinars le kilo, alors qu'il y a quelques semaines à peine, précoces, leur prix avait atteint 450 dinars. Les pastèques géantes d'El Oued et d'El Ménéa sont accessibles à 40 dinars seulement le kilo. Les pêches, les pommes et les poires locales s'affichent à des prix raisonnables, beaucoup plus bas que les prix des pommes importées qui ont d'ailleurs disparu des étals depuis les restrictions des importations.
On trouve même des prunes à 80 dinars le kilo. Il y a lieu de noter l'absence du persil, des poix chiches, des épinards, étalés partout durant le mois de Ramadhan. Cependant, pour ces prix avantageux, il faut se donner la peine de se rendre dans les marchés. C'est la ruine, en effet, dans les locaux de quartier des fruits et des légumes.
A la rue de Tanger au centre d'Alger, par exemple, la carotte est vendue à 150 dinars le kilo, les prunes à 350 dinars, la pomme de terre à 70 dinars ainsi que la tomate. Le citron, ici, a atteint des sommets avec un prix de 500 dinars. C'est la même mercuriale, encore plus en hausse, pour tous les autres marchands de fruits et de légumes des différents quartiers de la capitale, arguant du fait que ces prix affichés subissent automatiquement une majoration juste après l'Aïd. Ici, même les œufs affichent des prix supérieurs à la normale. Concernant le pain, les boulangeries sont pratiquement ouvertes ces quelques jours d'après l'Aïd.
Seulement, de longues chaînes se produisent devant les magasins du fait de la diminution de la quantité de fabrication du pain, suite à l'absence prolongée d'une partie de leur main d'œuvre. Cette situation aurait certainement fait le bonheur des vendeurs de pain traditionnel, nombreux durant le mois de Ramadhan et absents, eux aussi, après l'Aïd. Il faut avoir un regard indulgent et bienveillant sur ces travailleurs au métier pénible. Ils sont présents tout le long de l'année. Ils méritent ces quelques jours de repos supplémentaires.
Tout rentrera dans l'ordre dans les jours qui suivent avec l'espoir de prix raisonnables et abordables.

Kamel Cheriti

MEDEA

Une production prévisionnelle de céréales de 1,5 million de quintaux

LA CAMPAGNE moissons-battages qui bat son plein depuis le début du mois de juin a déjà permis la récolte de pas moins de 620 000 quintaux de céréales, une quantité qui représente environ 40% de la production prévisionnelle.
En effet, la direction des services agricoles table sur une production de 1 500 000 quintaux compte tenu d'un certain nombre d'aléas qui ont affecté la campagne agricole, notamment le facteur pluviométrique défavorable qui a caractérisé le printemps. Selon les chiffres fournis, la production attendue est d'un niveau tout à fait moyen comparativement aux années favorables où le volume des récoltes pouvait atteindre des records, jusqu'à 2,5 millions de quintaux, voire plus.
Dans leurs prévisions, les services agricoles ont établi leurs projections sur des rendements moyens de 17 q à l'hectare, eu égard au manque de précipitations qui a caractérisé les mois d'avril et de mai qui correspondent à la phase sensible du stade phénologique de la plante dans les zones précoces situées dans la partie steppique de la wilaya, notamment dans les zones des Hauts Plateaux de Ksar-El Boukhari, Aïn Boucif et Chellalet El Adhaoura.
Par ailleurs, les mêmes services indiquent que l'opération de collecte de la production via les silos de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Berrouaghia a déjà permis de recevoir une quantité de céréales de 63 000 q, soit plus de 10% de la production récoltée, est-il indiqué.
Il faut savoir qu'en dépit du déficit hydrique auquel s'est ajouté le sirocco qui a soufflé ces derniers jours sur la région, il n'a fort heureusement pas été enregistré de pertes de parcelles céréalières du fait d'incendies de champs de céréales. Les seuls feux de récoltes ont été enregistrés mercredi dernier et ont touché 5 ha de blé situés dans la céréalière de Béni-slimane et El-Omaria, a-t-on appris auprès de la Protection civile.
Pour les besoins de la campagne, est-il affirmé, toutes les conditions matérielles ont été mises en place, notamment la mobilisation de 300 moissonneuses- batteuses, dont 29 appartenant à la CCLS de Berrouaghia et le reste à des propriétaires privés de la wilaya et des régions limitrophes, ainsi que tous les moyens de stockage suffisants pour recevoir la récolte collectée auprès des agriculteurs.

N. B.

ECOLE SUPÉRIEURE DE LA GENDARMERIE DE ZÉRALDA

329 Officiers prêtent serment à Alger

Le général-major Menad Nouba, commandant de la Gendarmerie nationale, a présidé avant-hier la cérémonie de sortie de quatre promotions d'Officiers à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale à Zéralda, en présence des représentants des autorités militaires, judiciaires et civiles ainsi que des cadres de différents départements ministériels, a indiqué avant-hier un communiqué de la Gendarmerie nationale.



La promotion des élèves sortants a été baptisée au nom du martyr «Tigamounin Arezki «, né le 2 Février 1927 à Azeffoun (Tizi-Ouzou), connu pour son intense activité depuis le déclenchement de la glorieuse révolution d'indépendance, puisqu'il a participé à plusieurs batailles et embuscades tendues à l'ennemi dans la wilaya III historique, avant de tomber au champ d'honneur en 1958 dans la région de Larbaâ Nath Irathen, au cours d'un accrochage.

Les promotions sortantes sont constituées de la 20e promotion, des Cours de l'Etat-major, composée de 152 officiers dont 6 officiers femmes ainsi que 2 officiers hommes, venant de Palestine et du Sahara occidental. La 51e promotion du Cours de Perfectionnement est composée de 121 officiers dont quatre sont des femmes.

La 2e promotion du Cours de Perfectionnement dans la spécialité « soutien «, est composée de 21 officiers dont une femme. La 50e promotion de la formation spécialisée est composée de 35 officiers dont deux femmes ainsi que cinq officiers étrangers venant de Palestine, Mauritanie et Congo Démocratique. Ces officiers sortants, détenant des diplômes universitaires, ont passé leur examen final avec succès devant une commission mixte, composée de magistrats et de cadres de la Gendarmerie nationale.

Concernant la promotion de la formation spécialisée, celle-ci a reçu une formation d'une durée de deux années, comme suit : La première année durant laquelle les élèves officiers ont reçu une formation militaire de base au niveau de l'Académie militaire interarmes de Cherchell. La deuxième année : durant cette année, les élèves ont bénéficié d'une formation spécialisée à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale de Zéralda, après laquelle ils ont acquis la qualité d'Officier de la police judiciaire, qui leur permet d'exercer leurs missions au niveau des différentes unités de la Gendarmerie Nationale.

Les officiers sortants ont acquis des connaissances professionnelles leur conférant une bonne maîtrise des différents moyens et technologies modernes, en vue de les préparer à lutter contre le crime sous toutes ses formes. La cérémonie a commencé par la revue des différentes formations d'officiers sortants, suite à quoi, le Commandant de la Gendarmerie nationale a honoré les majors de promotion, pour assister ensuite à la parade militaire, lors de laquelle les officiers sortants ont fait preuve d'une grande maîtrise et d'une parfaite cohésion, qui reflètent le niveau d'instruction acquis lors de la formation. A la fin de cette cérémonie, le général major commandant de la Gendarmerie nationale a honoré des membres de la famille du martyr, en affirmant que cette baptisation est une forme de reconnaissance des sacrifices faits par les martyrs et un rappel du rôle qu'ils ont joué dans la libération de notre chère patrie.

Il convient de souligner qu'à l'instar de toutes les écoles supérieures de l'Armée nationale populaire et dans le cadre de la modernisation et du développement du système de formation et l'ouverture sur le milieu scientifique, le Commandement de la Gendarmerie nationale a adopté la formation universitaire du système «LMD», à compter de l'année universitaire 2016-2017.

Dans ce cadre, les élèves officiers de la Gendarmerie nationale suivent une formation d'une durée de trois années, à l'issue de laquelle ils obtiendront le diplôme de Licence en Droit et Sécurité publique.

Sofiane Abi

SESSION APW DE TIZI-OUZOU

Le budget supplémentaire 2017 voté

L'APW de Tizi-Ouzou, à l'issue de sa session qui s'est déroulée mercredi et jeudi derniers dans l'espace Rabah-Aïssat, a voté le budget supplémentaire (BS) de la wilaya pour l'année 2017, et ce conformément à la loi 12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya, notamment les articles 157 et 174 portant sur le budget de wilaya et au règlement intérieur de l'APW adopté le 13 janvier 2013. Le montant de ce BS est de l'ordre de 231. 842. 048, 73 DA. Son calcul est établi, selon le document financier de l'APW, comme suit : les recettes globales brutes sont d'u montant de 7. 835. 829. 699,80 DA, l'excédent dégagé par le compte administratif pour l'exercice 2016 (reliquat) est d'un montant de 3. 337. 251. 769, 28 DA, les recettes nouvelles enregistrées durant l'année en cours (2017) sont d'un montant de 4. 498. 577, 930, 52 DA et le montant total des dépenses déduites d'offices, c'est-à-dire grevées d'affectation spéciale, est de l'ordre de 603.987.651,07 DA. Notons que le budget a été voté sans difficulté. En revanche, les autres points consacrés par cette session ont été, encore une fois, l'occasion pour les élus de s'attaquer à l'administration, devenue symbole du pouvoir politique.

Les élus ont trouvé « légitimité « à prendre la hache de guerre contre l'administration de wilaya pour n'avoir pas, en premier lieu, consommé suffisamment de crédits, car cela signifie du retard dans l'avancement des projets. Il est vrai aussi que beaucoup de projets, pourtant structurants, sont à l'arrêt depuis plusieurs mois. Le stade de 50 000 places de Boukhalfa, le barrage de Tizi-N'tletha, le projet de la pénétrante en sont de parfaits exemples.

Le wali a justifié le non avancement des projets par les incessantes oppositions des citoyens. «Pourquoi n'avoir pas mobilisé les forces de l'ordre pour imposer le choix de la république face à ces opposants dont l'opposition n'est pas justifiée ?», ont répliqué les élus au wali. Mohamed Bouderbali a répondu qu'il ne lui était pas possible de réquisitionner la force publique à chaque opposition citoyenne.

Mohamed Bouderbali, avec beaucoup de sérénité, leur a déclaré qu'il ne pouvait pas polémiquer sur ce sujet, car il n'y a aucun intérêt à cela. Cependant, il y a lieu de retenir que le stade de 50 000 places de Boukhalfa il est à l'arrêt depuis plus de trois mois et selon les aveux de l'administration, pas moins de 171 conteneurs, pleins de matériel, sont bloqués au port.

Les élus sont également revenus à la charge sur le dossier de la «zone industrielle» de Souamaâ. Le wali a justifié le non lancement des travaux de viabilisation par les oppositions citoyennes. «Ces citoyens de Souamaâ sont sur le terrain et à chaque fois manifestent la volonté d'en arriver aux actes de violence. Il faut une solution pacifique à cette problématique», a souligné le wali. Les huit zones d'extension touristique (ZET), qui sont toujours à l'état de projet mentionné sur document, ont été évoquées aussi par les élus. Idem concernant l'état de délabrement avancé de la RN71.

Et à chaque fois, les élus ont tenté de situer dans le champ politique le non avancement des projets dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Cependant, aucun d'eux n'a osé signaler que le premier facteur responsable de la situation délétère que connaît effectivement la wilaya de Tizi-Ouzou est la corruption et le racket presque systématique pratiqué par certains fonctionnaires. Le Centre du registre de commerce (CRC) de Tizi-Ouzou et la direction des Moudjahidine de la wilaya sont les exemples parfaits.

Il est regrettable qu'aucun élu n'ait suggéré de créer une commission d'enquête pour identifier les coupables afin qu'il soit mis un terme définitif à cette criminalité qui a déjà pris des proportions considérables. Il n'est pas non plus faux que certains élus s'acoquinent avec des investisseurs.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

EDUCATION À BÉJAÏA

Le Cnapeste dénonce «le statut quo» de la tutelle

LA SITUATION qui prévaut dans le secteur de l'éducation dans la wilaya de Béjaïa a été récemment l'objet d'une réunion du Cnapeste. Il était question d'évaluer le règlement des différentes situations soulevées dans les différents procès-verbaux cosignés avec la direction de l'éducation et l'étude des nouvelles situations exposées par nos adhérents.

Il était question surtout du dernier procès-verbal datant du 27 avril dernier et des engagements pris par la direction de l'éducation pour assainir et régulariser toutes les situations. «Mais malheureusement les délais avancés n'ont pas été respectés», déplore le Cnapeste qui exprime encore une fois «son indignation face au non-respect des engagements et endosse la responsabilité de ce statu quo aux responsables de wilaya à tous les niveaux».

A ce sujet, il est relevé un certain nombre de points dont «le mouvement des enseignants et l'élaboration des cartes scolaires et administratives», rappelant «les multiples interpellations de la direction de l'éducation au sujet de ces deux dossiers sensibles». Le bureau de wilaya réclame, encore fois, «le traitement de ces deux dossiers dans la transparence, l'équité et la concertation avec les représentants des enseignants», constatant que «le service du personnel s'affaire en solo à l'exécution de la suppression de postes sans associer les représentants des enseignants».

Pour les rédacteurs du document, «ce procédé laisse planer des doutes et va à l'encontre des assurances de l'administration quant à une gestion équitable et transparente de ces opérations». A ce propos, ils exigent «l'annulation de cette opération de suppression de postes» et demandent «en même temps l'élaboration d'un planning de travail avec l'association des représentants des enseignants pour refaire cette opération au niveau des trois paliers pour assurer un maximum de transparence et de crédibilité».

Le bureau du Cnapeste–Béjaïa relève que les tableaux du mouvement ne sont pas encore établis, les postes des enseignants en départ à la retraite ne sont ni affichés ni pris en compte, la répartition de la nouvelle dotation en postes budgétaires reste ambigüe, la finalisation des cartes scolaires accuse un retard, la coordination avec les représentants des commissions accuse un déficit préjudiciable…

Ce sont autant d'éléments qui sont, de l'avis du syndicat, «négatifs et qui entravent la concrétisation dans les délais d'un mouvement juste et transparent comme le souhaitent les enseignantes et les enseignants».

Enfin, le Cnapeste se dit préoccupé face dossiers qui demeurent, à ce jour, pendants, et dénonce les négligences, les retards constatés dans la gestion d'autres dossiers et les engagements non tenus du premier responsable de la direction de l'éducation. Il appelle les délégués des établissements des trois paliers à se mobiliser davantage et les enseignantes et les enseignants à rester à l'écoute des différentes instances du Cnapeste.

N. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BLIDA
DAIRA D'OUED EL ALLEUG
COMMUNE DE BENI-TAMOU
N° fiscal : 09230267701

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 08/2017

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales est lancé pour : **RENOVATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DE DIFFERENTS QUARTIERS ET RUES**

Seules les entreprises qualifiées et spécialisées dans le domaine des travaux publics comme activité principale catégorie trois 2 et plus et ayant le code éclairage public 348-4924 peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de l'APC DE BENI TAMOU, bureau des marchés, sur présentation du certificat de qualification et classification catégorie 2 et plus, en cours de validité.
Le cahier des charges sera remis contre paiement de 2000 DA non remboursables, représentant les frais de reproduction.
Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité,
à savoir :

A- LE DOSSIER DE CANDIDATURE :
1. Déclaration de candidature dûment remplie, signée et datée.
2. Déclaration de probité dûment remplie, signée et datée.
3. Statut de l'entreprise pour les sociétés dotées de la personnalité morale.
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou soumissionnaires, à savoir :
a. Capacités professionnelles
b. Capacités financières justifiées par des bilans financiers
c. Capacités techniques

B) LE DOSSIER DE L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :
1. Déclaration à souscrire dûment remplie et signée, datée et paraphée.
2. Le cahier des charges portant la mention manuscrite «Lu et accepté» à la dernière page
3. Mémoire technique

C) OFFRE FINANCIERE :
* La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
* Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé, daté et paraphé.
* Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment rempli et signé, daté et paraphé.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires décrites à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 /09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, devront être déposées auprès de l'APC DE BENI TAMOU sous enveloppe cachetée et anonyme, en utilisant trois (03) enveloppes intérieures séparées portant, selon le cas, la mention :
«**Dossier de candidature**» – «**Offre technique**» – «**Offre financière**».
L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant le projet :

APC BENI TAMOU
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°–08/2017
RENOVATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DE DIFFERENTS QUARTIERS ET RUES

La durée de préparation des offres est fixée à **21 jours** à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et *le BOMOP.*
Les offres doivent être déposées le **21ème jour** à compter de la première parution de l'appel d'offres avant **12h00.**
L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en une seule séance le jour de la date de dépôt des offres, à **13h00,** au niveau de la **COMMUNE DE BENI TAMOU**. Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.
La séance d'ouverture des plis est publique. Les entreprises soumissionnaires y sont cordialement invitées.
La période de validité de l'offre est 3 mois augmentée plus la période des offres accordée aux soumissionnaires.

LE P/APC

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2017/ ANEP N° 516 823**



ASSAD À HMEIMIM

L'entité sioniste s'inquiète

Le site Debkafile, proche des milieux du renseignement de l'armée israélienne, commente la récente visite du président syrien, Bachar Assad sur la base aérienne d'Hmeimim à Lattaquié.



Cette visite marquée par des entretiens entre Assad et les hauts gradés russes a de quoi inquiéter « Israël » dans la mesure où elle témoigne d'un renforcement des liens entre la Russie et la Syrie. « C'est un signe inquiétant que de voir Assad débarquer à Hmeimim alors que le monde entier évoque d'imminentes frappes américaines contre la Syrie. La présence d'Assad prouve que l'axe Damas-Moscou est prêt à agir de concert pour repousser les attaques américaines, écrit le site avant de relever « la quasi simultanéité » de la visite et des « accusations américaines ».

« À peine quelques heures après la mise en garde de la Maison Blanche contre Assad accusé d'avoir préparé, à l'aide de l'Iran et de la Russie, une attaque chimique contre les civils syriens, Assad s'est rendu à Hmeimim, base aérienne des forces russes en Syrie ». « Le geste est hautement significatif : Assad s'est approché des hélicoptères de combat russes, il est même monté à bord d'un chasseur et s'est installé dans le cockpit pour se faire prendre en photo. Puis il a visité les batteries de missiles S-300 et S-400 déployés dans l'aéroport.

Cette visite à l'improviste était destinée à prouver que la riposte aux frappes américaines contre l'armée syrienne engagerait à la fois la Russie et la Syrie », constate Debkafile qui s'inquiète visiblement de ce que pourrait être la réaction russe à un bombardement américain des positions de l'armée syrienne. Depuis l'entrée en fonction des batteries de missiles S-300 et S-400, « Israël » avoue avoir perdu de sa marge de manœuvre aérienne en Syrie. Les modalités d'une réponse russo-syrienne à toute éventuelle attaque US contre les positions de l'armée syrienne revêtent donc une importance de premier ordre aux yeux d' »Israël ». En ce sens, le ministre russe des Affaires Etrangères a affirmé jeudi que « la Russie ne laissera pas sans réponse une action militaire américaine. La Russie va réagir proportionnellement aux potentielles provocations américaines contre l'armée syrienne », a déclaré Sergueï Lavrov, exhortant d'ailleurs Washington à ne pas chercher de prétextes pour des frappes contre l'armée gouvernementale. «Nous allons réagir dignement et proportionnellement en fonction de la situation donnée», a signalé M. Lavrov lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue allemand Sigmar Gabriel dans la ville russe de Krasnodar.

R.I.



IRAK

L'armée nationale prend le contrôle de la mosquée Al-Nouri à Mossoul

LES FORCES irakiennes ont annoncé jeudi avoir pris le contrôle de la mosquée Al-Nouri où Abou Bakr al-Baghdadi avait donné en juillet 2014 son premier prêche en tant que chef du groupe Daesh, sa dernière apparition publique connue à ce jour. L'annonce a été faite par l'armée irakienne selon qui les Forces spéciales avaient pris la mosquée aux takfiristes. « Le Service du contre-terrorisme (CTS) contrôle la mosquée Al-Nouri et (le minaret) Al-Hadba », a indiqué le Commandement des opérations conjointes dans un communiqué. Mais le général Abdelwahab al-Saadi a lui affirmé que les forces irakiennes étaient près de s'emparer de la mosquée, et qu'elles se trouvaient à une vingtaine de mètres des lieux. La mosquée et le minaret penché, connu sous le nom de « Hadba » (« la bossue »), détruits la semaine dernière par les takfiristes, étaient des monuments emblématiques de Mossoul.

Ils ont également acquis une importance particulière sous le règne de Daesh qui s'est emparé de Mossoul en 2014. C'est dans cette mosquée qu'Al-Baghdadi était apparu peu après que les takfiristes se soient emparés de la deuxième ville d'Irak. Le minaret, dont la construction a été achevée en 1172, était un emblème de la ville et est imprimé sur les billets de 10.000 dinars irakiens. Les takfiristes avaient planté leur drapeau noir à son sommet, à 45 m de hauteur. Trois années après, le sort de Baghdadi demeure inconnu tandis que Daesh a perdu la majeure partie du terrain qu'il avait occupé à la suite d'une offensive fulgurante lancée en juin 2014.

SYRIE

Les bâtiments US s'apprêtent à la guerre

LA CHAÎNE D'INFORMATION CNN se référant à des sources dont elle n'a pas révélé l'identité, a annoncé que le gouvernement américain a donné l'ordre à ses bases aériennes et maritimes au Moyen-Orient, de se tenir prêtes à une éventuelle attaque contre la base aérienne de Chaayrate dans la banlieue de Homs en Syrie. La chaîne CNN affirme avoir reçu des informations faisant part de l'inspection par les États-Unis de la base aérienne de Chaayrate peu après que la Maison Blanche a prétendu que la Syrie entendait mener une attaque chimique. Un prétexte qui peut justifier la présence prolongée des troupes américaines sur le territoire syrien. Or, aucune activité suspecte n'a encore été constatée de la part du gouvernement syrien. Les États-Unis ont accusé le pouvoir syrien de préparer une nouvelle attaque chimique, et se sont dits prêts à riposter. Les terroristes détiennent des armes chimiques « L'arme chimique et les matières de sa production sont à la disposition des groupes terroristes qui bénéficient du soutien des étrangers surtout de la Turquie et d'Israël », a fait remarquer le représentant adjoint de la Syrie



auprès des Nations unies Louay Fallouh. Les allégations proférées récemment par les pays occidentaux au sujet d'une décision de la Syrie de planifier une attaque chimique sont dénués de tout fondements ou preuves, a dit Louay Fallouh au Conseil de sécurité, rapporte la chaîne Al Mayadeen. « Le gouvernement syrien a démenti, plus d'une fois, toutes les allégations que ne cessent d'avancer certains pays occidentaux sur l'usage d'armes chimiques par les parties liées à l'État syrien lors des conflits militaires avec les terroristes », a rappelé l'adjoint de Bachar al-Jaafari. La Syrie a pleinement coopéré au processus d'enquêtes effectuées, en 2014, par les commissions inter nationales, et continue de le faire conformément à ses engagements dans ce domaine. Damas a fourni tous les moyens et facilités nécessaires aux comités internationaux d'enquêtes pour que leurs enquêtes se fassent de manière saine et crédible. Or, certains pays n'osent même pas avouer la vérité pour des raisons qui sont maintenant claires pour tout le monde. Le gouvernement syrien a détruit tout son arsenal chimique en 2014.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

OPÉRA D'ALGER

Le spectacle «Rêve d'une ballerine» enchante le public



Un spectacle de danse classique mettant en avant les étoiles montantes algériennes en matière de ballet et de chorégraphie a été présenté au public, jeudi soir à Alger par les jeunes danseuses de la coopérative culturelle «Arabesque».

Intitulé «Rêve d'une ballerine», ce spectacle a été présenté sur la scène de l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih qui a affiché complet pour l'occasion. Plusieurs tableaux de danse classique universelle ont été exécutés par différentes formations issues des classes de danse de la coopérative «Arabesque» offrant à une cinquantaine de petites filles l'occasion de se produire pour la première fois dans une salle de spectacle et devant un public aussi nombreux. Un ballet de jeunes ballerines âgées entre 5 et 12 ans a été présenté au public en plus de quatre nouvelles danseuses solistes qui ont fait preuve d'une maitrise admirable sur scène. Ces jeunes élèves ont également démontré l'importance du «travail fourni par les formateurs et chorégraphes» de l'école mais aussi l'importance du «potentiel artistique dont regorge la jeunesse» algérienne, ont indiqué des spectateurs, relevant la nécessité de «multiplier» ce genre 'établissement et ce genre de spectacles. Fondée depuis plus de trente ans par la chorégraphe Fatma Zohra Namous Snouci, qui a également dirigé le ballet national, cette coopérative a produit des dizaines de spectacles, dont certains présentés à l'étranger, et participe chaque année au Festival international de danse contemporaine d'Alger depuis sa création.

FÊTES DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE

Concours des meilleurs talents de la chanson à Alger

LA LIGUE des Arts de la chanson et de la musique de la wilaya d'Alger organisera, dans le cadre des festivités célébrant les deux fêtes de l'indépendance et de la jeunesse, un concours pour la sélection du meilleur talent dans le domaine artistique, a-t-on appris auprès du président de la Ligue, Latrech Ahmed.

Organisé pour la 3e année consécutive, ce concours s'inscrit dans le cadre des célébrations des deux fêtes de l'indépendance et de la jeunesse pour donner l'occasion aux jeunes talents de se distinguer dans les domaines de la chanson et de la composition, a précisé à l'APS M. Latrech.

Les préparatifs de ce concours ont commencé depuis presque une année avec la participation de 350 jeunes des deux sexes, âgés de 18 à 25 ans, a indiqué le même responsable, ajoutant que les 25 meilleures voix, auteurs et compositeurs ont été sélectionnés pour participer à une session de formation intensive au Camps des jeunes de loisirs de Zéralda.

Au terme de cette session, supervisée par des artistes et musiciens, 10 ont été admis au concours final dont l'organisation aura lieu la semaine prochaine.

Lors de la cérémonie prévue le 3 juillet prochain à la piscine de proximité de Birtouta, les lauréats se verront décerner des prix constitués de chèques et de sessions de formation dans le domaine outre la participation aux diverses activités artistiques et de divertissement qu'aura à organiser la Ligue avec la Direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger.

Les Lauréats auront accès au studio de la Ligue pour l'enregistrement de leurs propres oeuvres artistiques, ce qui constitue un grand soutien apporté à ces gagnants, a déclaré M. Latrech, qui a affirmé que la Ligue des Arts de la chanson et de la musique oeuvre à offrir à chaque jeune l'occasion de se distinguer et d'affirmer son talent.

Par ailleurs, un tournoi de Beach volley opposant les maisons de jeunes et les quartiers populaires de la capitale dédié aux catégories juniors et cadets, sera organisé du 20 au 25 juillet prochain, par l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) d'Alger, en coordination avec l'Association de jeunesse des arts urbains et activités de plage au niveau de la plage El Kadous (Alger), a-t-appris auprès d'une source de la direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger. **APS**

ARTS ET CULTURE

Le musée national Ahmed Zabana s'invite à Ouargla en septembre

LES ANIMATEURS du musée national «Ahmed Zabana» se déplaceront en septembre prochain dans la wilaya d'Ouargla en vue de faire découvrir la diversité et richesse des collections musicales de cette institution culturelle publique, a-t-on appris du directeur du musée.

Cette activité, organisée en collaboration avec la direction de la culture de la wilaya d'Ouargla, intervient selon Salah Amokrane dans le cadre de l'ouverture du musée sur les différentes wilayas du pays et lier des relations pour faire connaitre aux algériens les trésors de ce musée. Cette manifestation vise à faire découvrir le public ouargli l'histoire et patrimoine de la région d'Oran selon ce responsable qui a estimé que l'ouverture des musées sur le public est plus que nécessaire pour connaitre des collections se rapportant aux sciences naturelles, à la préhistoire, à l'ethnographie, aux beaux-arts et à l'art islamique.

Ce musée œuvre à la protection du patrimoine et œuvres artistiques de valeur mais aussi s'intéresse à enrichir ce patrimoine et faire connaitre dans un cadre culturel s'adaptant avec les besoins et exigences de la société, ajoute Salah Amokane.

L'intervenant a estimé qu'il est nécessaire d'œuvrer à ce que le musée reprend son



rôle actif sur le plan culturel et scientifique. «Notre objectif est de lier des relations d'échange et de partenariat avec les différents établissements scientifiques et universitaire.

S'agissant des activités futures du musée, la même source a souligné à l'occasion de la fête de l'indépendance, la 4eme biennale méditerranéenne des arts modernes sera organisée, en collaboration avec l'association «civ-œil», et verra la participation de plus de 11 pays méditerranéens.

Cette manifestation se tiendra durant tout un mois au niveau du musée des arts modernes d'Oran (MAMO).

DON DE SANG: LANCEMENT DE LA 2ÈME CAMPAGNE DE COLLECTE DE SANG

L'ALGÉRIE lance la 2éme campagne de collecte de sang en partenariat avec la Direction générale de Sûreté nationale (DGSN) et impliquant de nombreux partenaires de «façon étroite» tels que le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, diverses administrations, entreprises publiques et privées, les opérateurs de téléphone mobile, la Télévision algérienne, les Radios, la presse écrite et le milieu associatif, précise la même source.

Qualifiant ces partenaires d'incontournables» de cette noble cause, l'Agence nationale du sang convie l'ensemble des médias à couvrir cette Journée afin de «contribuer à l'instauration d'une culture du don de sang dans notre société».

Cette seconde campagne vise à «sensibiliser nos concitoyennes et nos concitoyens à l'importance du don de sang d'une part et d'autre part de rendre un vibrant hommage à tous les donneurs bénévoles», précise l'ANS, rappelant que le thème retenu par l'Organisation mondiale de santé (OMS) pour cette année est : «Le don de sang dans les situations d'urgence» et le slogan «Donneur du sang. Donner maintenant. Donner souvent», Dans ce cadre, et en coordination avec les directions de la Santé et de la Population à travers les structures de transfusion sanguine et en partenariat avec la Fédération algérienne de donneurs de sang, le mouvement associatif ainsi que les différents partenaires, l'ANS organise diverses manifestations à travers le territoire national.

En outre, et pour la première fois, au niveau de la wilaya d'Alger (tous les vendredis au bastion 23), une collecte est organisée sous le thème «Vendredi du partage».

La première campagne effectuée du 28 au 30 mars 2017 au sein des structures de la Sûreté nationale a permis de collecter près de 6000 poches de sang au profit des patients, est-il rappelé.

Tout en relevant que le nombre de dons pour 1000 habitants est un «indicateur de la disponibilité» en sang, elle fait savoir qu'en Algérie, le taux est de 13,92 dépassant le taux moyen de 11,7 des pays à revenu intermédiaire. Les hommes étant plus nombreux que les femmes à recourir à ce geste, soit 78% des donneur alors que la pyramide des âges de donneurs révèle un niveau élevé chez les personnes âgées entre 27-36 (32%), 18-27 ans (27%), 36-45 ans (25%), et un niveau bas chez les personnes âgées entre 46-54 ans (11%) et 55-66 ans (5%).

En 2016, la mobilisation durant la Journée mondiale du don de sang a permis de collecter 8 212 dons de sang et 10 039 poches de sang lors de la Journée maghrébine du don de sang.

Ouverture du workshop «Enjeux et priorités de la recherche en santé»

Le workshop «Enjeux et priorités de la recherche en santé» s'est ouvert à Oran, lançant le débat avec des spécialistes de différents horizons pour mieux cerner les enjeux de la recherche et dresser les priorités à court, moyen et long terme.



«La recherche en sciences de la santé doit répondre à une problématique et à des priorités de la santé des populations», a souligné le directeur général de l'Agence thématique de la recherche en santé (ATRSS), organisatrice de l'événement, ajoutant que des résultats doivent servir à la compréhension des phénomènes inhérents à celle-ci et l'amélioration du système de la santé. Plusieurs départements ministériels (santé, enseignement supérieur et recherche scientifique notamment), des institutions nationales ainsi que des spécialistes et experts nationaux et expatriés, prennent part à ce workshop organisé par les 28 et 29 juin en cours.

La tenue de ce workshop intervient après la promulgation de la nouvelle loi d'orientation sur la recherche de 2015, a noté Nabil Aouffen, affirmant que le workshop constitue la concrétisation de l'engagement de l'ATRSS de revoir sa feuille de route pour être en conformité avec cette dernière.

A l'issue de ce workshop, les participants seront en mesure de formuler des orientations, sur lesquelles s'appuieront les projets de recherches, les rencontres scientifiques ou actions de formation à la recherche scientifique, a relevé le directeur général de l'ATRSS.

Plusieurs thématiques seront débattues au cours de ce workshop, en l'occurrence celles «Les projets de recherche en santé: stratégie nationale et perspectives» animée par le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, Hafid Aourag, «réflexion sur la place d'une agence de recherche, pour la santé», par l'ex ministre de la Santé, Mentouri Chentouf, «Quelques leçons d'un parcours en santé publique», par l'ex ministre de la Santé, Hamid Aberkane.

D'autres thématiques seront, par ailleurs, abordées lors de ce workshop, entre autres, «L'évaluation de la recherche en santé, la recherche clinique: aspects méthodologiques, réglementaires et éthiques», «25 ans de recherches en socio-anthropologie de la santé: enseignements et perspectives», «Les comptes nationaux de la santé et financement de la recherche».

Le développement de la recherche scientifique en santé est tributaire de la numérisation des dossiers médicaux

LE DÉVELOPPEMENT de la recherche scientifique dans le domaine de la santé est tributaire de la numérisation des dossiers médicaux des patients, a souligné jeudi à Oran le Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique (DRSDT), Hafid Aourag.

Intervenant lors d'un workshop «Enjeux et priorités de la recherche en santé», organisé par l'Agence thématique de recherche en science de la santé (ATRSS), M. Aourag a estimé que «la science ne peut pas se développer en Algérie tant qu'on n'aurait pas procédé à la numérisation du dossier médical».

Pour le directeur général de la DRSDT, il est impératif de numériser les dossiers médicaux qui vont suivre les patients toutes leurs vies et qui seront enrichis à chaque consultation et chaque hospitalisation.

«La numérisation du dossier médical est un axe important dans l'aire du quatrième paradigme où nous vivons», a souligné Pr Aourag qui a expliqué que la recherche scientifique est passée par quatre paradigmes : le premier était basé sur l'observation pour comprendre les phénomènes, le deuxième sur l'expérimentation, le troisième sur l'analyse avec l'introduction de l'outil informatique et enfin le quatrième, avec les big data et les quantités énormes d'informations dans tous les domaines.

Alors qu'il était sensé animer une conférence sur «les projets de recherche en santé: stratégie et nationale et perspectives», comme annoncé dans le programme du workshop, le Pr Aourag a changé de thème, préférant aborder celui du quatrième paradigme .

Un thème développé depuis une douzaine d'années, mais toujours d'actualité, a-t-il argué, ajoutant que «l'enjeu de ce quatrième paradigme est de mettre en place des bases de données thématiques (le scale-up), de les connecter entres elles à l'échelle régionale, nationale et internationale, le scale-out) et enfin les analyser afin de tirer des informations utiles à la recherche scientifique, le scale-in).

L'EHU d'Oran a été choisi en 2013 comme site pilote pour la mise en place du projet du Dossier électronique médical (DEM). Depuis, il n'y a que quelques établissements qui ont installé des DEM pour gérer les dossiers de leurs malades, à Tizi Ouzou et Skikda notamment, a souligné, pour sa part,
le directeur de l'EHUO, Mohamed Mansouri.

Opérationnel depuis 2014 dans cet établissement, avec l'informatisation du parcours des soins, le DEM offre d'importantes bases de données, qui peuvent être exploitées dans le domaine de la recherche scientifique, a-t-il ajouté.

Rendez vous scientifique

-27ème congrès de l'association mondiale de l'échinococcose du 4 au 7 octobre à Alger

La Société Algérienne de l'Echinococcose Hydatique (SAEH) que préside le Pr Karima Achour organise le 27ème congrès de l'association mondiale de l'échinococcose (WAE), à Alger du 4 au 7 octobre 2017.

D'éminents spécialistes de plus de 30 pays ainsi que ceux de l'OMS et de la FAO seront présents a cette rencontre scientifique d'envergure mondiale.

Les thèmes de ces journées porteront sur la Prise en charge de l'échinococcose Hydatique humaine et animale. Et les Soins associés dans la prise en charge de l'échinococcose : BPCO, Fibrose, Cancer du poumon.

-1er Congrès international de Chirurgie Générale de Sétif - 16 septembre 2017 à Sétif

-Workshop sur la recherche en cancérologie - 25 au 27 octobre 2017 à Taghit

-14ème Congrès National d'Hématologie - 26 au 28 octobre 2017 à Constantine

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS
DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE,
TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION
ANDROID SUR GOOGLEPLAY



ANNULATION DE LA COURSE FÉMININE «L'ALGÉROISE»

LA DEUXIÈME édition de la course «100% femmes et solidaires», ou «l`Algéroise», prévue hier vendredi dans les rues de la commune d`Alger-Centre, a été annulée, a indiqué, jeudi un communiqué des organisateurs.» L'annulation fait suite à la notification de la wilaya d'Alger et du Président de l'APC d'Alger Centre et pour mesures de sécurité», a ajouté le communiqué . Environ 5.000 participantes étaient attendues à cette course, destinée à la gent féminine à partir de 13 ans, comme son nom l`indique et devait se disputer cette année sur une distance de 5 kilomètres contre 3 l'année passée. A cet effet, toutes les femmes qui se sont inscrites pour cette course ont été priées de s'approcher (jeudi et vendredi), auprès des organisateurs au chapiteau d'Ardis, pour se faire rembourser les frais d'inscription.

TENNIS/CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE DES JEUNES (U14, U16 ET U18) :

Bachdjarah abritera l'évènement

LES CHAMPIONNATS d'Algérie des catégories minimes, cadets et juniors, seront disputés du 28 au 30 août au Tennis club de Bachdjarah (Alger), a indiqué la Fédération algérienne de tennis (FAT)sur sa page Facebook.''La participation sera ouverte aux joueurs et joueuses minimes, cadets et juniors qui ont atteint les demi-finales des championnats régionaux Est et Ouest et les six meilleures du championnat régional Centre'', a précisé la FAT.Le juge-arbitre Cherifa Abderrahmane officiera les tableaux, alors que Negouche Nassera sera la directrice du tournoi. ''Les championnats d'Algérie des jeunes pour l'année 2017, seront disputés sur deux lieux différents : les catégories poussins et benjamins joueront à Oran et les minimes, cadets et juniors à Bachdjarah. Cette décision a été prise pour encourager les ligues et les clubs à organiser de tels évènements et promouvoir la discipline à travers le territoire national'', a déclaré Bessaad Mohamed, président de la FAT.

SPORT/CÉRÉMONIE : CONSTANTINE HONORE SES CHAMPIONS

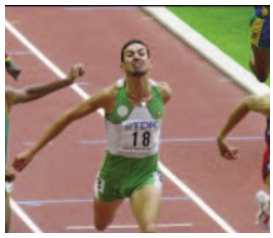
UNE CÉRÉMONIE a été organisée, jeudi, à Constantine en présence des autorités locales, en l'honneur de 98 athlètes de cette wilaya qui ont brillé aux plans national et international dans différentes disciplines, a-t-on constaté. Présidée par le chef de l'exécutif local , M. Kamel Abbas en présence des responsables locaux de la jeunesse et des sports, la cérémonie, tenue à la salle omnisports d'El Mansourah a été marquée par la remise de diplômes d'honneur et de présents à ces athlètes en reconnaissance des résultats méritoires qu'ils ont obtenus au titre de la saison 2016-2017. Parmi les athlètes honorés, 20 ont remporté des titres internationaux dans des disciplines comme le handisports, l'athlétisme, le judo, le karaté et les jeux d'échecs. Des sportifs champions nationaux dans les sports du full-contact, du kickboxing, du taekwondo et de tennis de table ont également été honorés au cours de cette cérémonie qui a vu aussi six (6) associations sportives, qui se sont distinguées au cours de cette saison, recevoir des prix d'encouragement.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME U20:

Ouverture de la 13ème édition haute en couleurs à Tlemcen

Une cérémonie d'ouverture très variée a marqué, jeudi, à Tlemcen, le début officiel de la 13ème édition du championnat d'Afrique d'athlétisme U20 abrité par le stade 'athlétisme de Lalla Setti, un plateau surplombant la capitale des Zianides.

Haute en couleurs (folklore, danses, ...), cette cérémonie qui s'est déroulée en présence d'un nombreux public, a enregistré la participation au défilé de 22 délégations sur les 35 initialement prévues, précédées par un drapeau national géant porté par des éléments des Scouts musulmans algériens (SMA).Ce sont finalement, les représentants de l'Afrique du Sud, Burkina Faso, Botswana, Congo, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Ile Maurice, Libye,Mauritanie, Maroc, Madagascar, Ouganda, Sénégal, Soudan, Zimbabwe, Seychelles, Tunisie, Kenya, Rwanda, Zambie et l'Algérie, qui ont défilé aux sons de la fanfare et des troupes folkloriques. Chacune des délégations était précédée d'une jeune fille de Tlemcen parée au kaftan local et à la tenue de la mariée de la capitale des Zianides, frappés aux couleurs nationales. Ces délégations étaient intercalées de troupes folkloriques entonnant divers chants et exécutant des danses de l'Algérie. Après l'interprétation de l'hymne national et la levée des couleurs, cette cérémonie a été suivie par les discours protocolaires du président de la Confédération Africaine d'athlétisme (CCA) et du Wali par intérim de Tlemcen, qui ont mis l'accent sur l'importance de cet événement sportif continental. Le Secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des Sports a proclamé, au nom du ministre, l'ouverture officielle de cette 13ème édition, souhaitant la bienvenue à tous les hôtes de l'Algérie.Deux chansons pour la paix et l'Afrique et des mouvements d'ensemble effectués par des filles ont été suivis par des vols de six pilotes para moteurs de la Fédération algérienne des sports aéronautiques et le lâcher de pigeons et de ballons. Une fois la cérémonie achevée, place a été donnée aux compétitions qui portent sur l'organisation, entre autres, de six finales programmées pour cette première journée de la 13éme édition qui prendra fin le 2 juillet prochain.



LA PERCHISTE MEZIOUD MAY MASSIKA OFFRE À L'ALGÉRIE SA PREMIÈRE MÉDAILLE D'OR

L'athlète Mezioud May Massika a remporté, jeudi, la finale du saut à la perche féminin du championnat d'Afrique abrité par Tlemcen, offrant à l'Algérie sa première médaille d'or avec un saut de 2,80 mètres. Cette épreuve a valu, également, une médaille d'argent pour l'Algérie grâce à Hassiba Kasmi (2,60 m). La troisième est une tunisienne. Cette première journée a consacré, aussi, la lanceuse de poids Ouidad Yesli, une cadette de 17 ans qui a enlevé la médaille de bronze avec 11,68 m, derrière les sud-africaines Steinman (13,15 m) et Stander (12,72 m). Les décathloniens algériens se sont, également, illustrés en ce premier jour, en occupant, à l'issue de quatre épreuves, dont le saut en hauteur, les premières et troisième place par le biais de Wassim Seksef (2701 pts) et Hakim Mekerri (2056 pts).Enfin, dans les séries des 100 m, les Algériens Zekraoui et Nait Abdelaziz ont terminé à la troisième place pour le premier dans la 2ème série (10.67) et sixième dans la première série.

ATHLÉTISME/MONDIAL-2017:

Le handisport algérien présent avec 19 athlètes à Londres

DIX NEUF (19) dont six (6) filles athlètes représenteront l'Algérie aux 8ès Championnats du Monde athlétisme handisport (garçons et filles), prévus à Londres du 14 au 23 juillet 2017, le deuxième rendez-vous le plus important pour les para-athlètes, après les Jeux Paralympiques et qui drainera le gotha mondial dont tous les champions paralympiques, a-t-on appris jeudi auprès de la fédération algérienne handisport (FAH).Pour la participation algérienne, le choix s'est porté sur les meilleurs qui ont déjà confirmé leur statut d'athlète d'élite aux différentes compétitions internationales depuis quelques années dont la dernière, aux JP de Rio-2016. Le groupe des dix neuf comporte aussi deux nouveaux venus, Walid Rezouani du Chabab Nacira Nounou (Alger) et champion d'Algérie en titre au Club et au Disque (F51) et Abdelkrim Krai (Echoumoua/BB Arréridj), champion d'Algérie en titre au 1500m (T38). Pour les observateurs, la mission des Algériens ne sera pas « de tout repos», pour beaucoup d'entre eux, mêmes ceux habitués aux premières loges dans les grandes compétitions, mais « attendent, tout de même, de bonnes prestations et des podiums, si les conditions s'y prêtes», se sont accordés à dire. Lors des Mondiaux de Doha en 2015, la participation algérienne s'est soldée avec un total de 11 médailles (2 or, 7 argent et 2 bronze), et une 22è position sur 66 nationaux classées et 91 participantes. Lors de la 7è édition des Mondiaux, l'Algérie avait engagé à Doha, 15 athlètes dans 23 épreuves à Doha, un rendez-vous qui avait enregistré la pulvérisation de pas moins de 57 records du Monde.Les Championnats du monde para-athlètes comprendront 213 épreuves et enregistreront la participation d'environ 1300 athlètes de plus de 90 pays dans un événement qui fera partie de l'été de l'athlétisme mondial, puisque pour la première fois, les Championnats du monde d'athlétisme handisport et les Championnats du monde de l'IAAF se tiendront dans la même ville en l'espace de quelques jours. Au cours de quatre semaines, les meilleurs athlètes du monde (valides et handicapés) remettront le rugissement au stade emblématique du parc olympique Queen Elizabeth qui a été le témoin des Jeux paralympiques de Londres 2012 réussis.

Voici les athlètes algériens retenus pour le rendez-vous:

Hommes:

Abdelatif Baka (T13), Samir Nouioua (T46), Mohamed Berrahal (T51), KamelKardjena (F33), Abdelkrim Krai (T38), Karim Betina (F32), Nasser Djamil(T12) etWalid Rezouani (F51), Lahouari Bahlaz (F32), Madjid Djemai (T37), SofianeHamdi (T37), Mohamed Fouad Hamoumou (T13) et Fouad Baka (T13),

Dames:

Nadia Medjmedj (F56), Nassima Saifi (F57), Safia Djalal (F57), Mounia Gasmi(F32), Ismahan Boudjadar (F33) et Linda Hamri (T12).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOILE (OPTIMIST) ALGÉRIE:

«Nous participerons pour monter sur le podium» (DEN)

LA SÉLECTION algérienne de voile, série ''optimist'', ambitionne de monter sur le podium et décrocher un titre lors du championnat d'Afrique, prévu du 1er au 6 juillet à Alexandrie (Egypte).''Notre objectif est de monter sur le podium dans l'épreuve par équipes et pourquoi pas remporter le titre africain qu'on a perdu lors de la dernière édition, sachant que l'Algérie a été toujours parmi les meilleures nations du continent lors des quatre dernières années'', a déclaré à l'APS Ouksoum Mourad, Directeur des équipes nationales (DEN) à la Fédération algérienne de voile (FAV).''Nous comptons beaucoup sur Boussouar Amani pour décrocher une des premières places parce qu'elle a du potentiel. Chez les garçons le jeune Dermichi Abderrahmane âgé seulement de 11 ans peut créer la surprise'', a-t-il ajouté. Les Algériens ont pris part à deux stages lors du mois de Ramadhan pour préparer cette échéance d'envergure internationale. ''Nous avons bien étudié la zone de déroulement de la compétition sur la base de photos, et l'aspect organisationnel. Concernant le plan d'eau, nous le connaissons parfaitement vu qu'il ressemble beaucoup à celui de Bordj El Bahri», a ajouté le DEN.En prévision de ce championnat, la FAV avait programmé un stage de présélection en présence de 22 athlètes du 4 au 8 juin, à Mostaganem, encadré par l'entraîneur national El Ghali Dahah et son adjoint Laaziz Houari pour dégager une liste de six athlètes. Les sélectionnés ont été appelés par la suite à un stage de préparation sur les mêmes lieux, du 18 au 22 juin. La compétition se déroule en course éliminatoire entre deux équipes, et l'équipe qui remporte moins de points se qualifie pour le prochain tour. Cinquante-et-un (51) athlètes issus de 10 pays prendront part à cet évènement, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, l'Angola, le Mozambique, la Tanzanie, les Seychelles, l'Afrique du Sud et les Emirats arabes unis (invités).L'Algérie sera présente avec six athlètes. Il s'agit de Bouhadi Walid, Oussama Bendjaoui, Dermichi Abderrahmane, Mohamed Lazreg et Maghraoui Abdelkader chez les garçons ainsi que Boussouar Amani chez les filles. Les épreuves individuelles sont au programme du premier, troisième et quatrième jours de compétition, alors que le deuxième jour sera consacré aux épreuves par équipes. Les Algériens seront conduits en Egypte par Drimchi Sid Ali, membre du Bureau fédéral.

FAF/RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL

D'importantes décisions prises pour l'exercice 2017-2018



Le bureau fédéral (BF) de la Fédération algérienne de football (FAF), qui s'est tenu sous la présidence de Kheireddine Zetchi au niveau du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, est sorti avec plusieurs décisions prises en prévision de la saison prochaine 2017-2018.

Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette 4e réunion du nouveau bureau fédéral . Bien évidemment, le président et ses pairs ont longuement débattu des préparatifs des sélections nationales A et A', qui ont en point de mire la double confrontation face à la Zambie, dans le cadre des éliminatoires du Mondial, et celle du CHAN-2018 face à la Libye (aller-retour). Outre les préparatifs de la finale de la coupe d'Algérie programmée pour le 5 juillet entre le CR Belouizdad et l'ES Sétif , les membres du nouveau BF ont pris d'importantes décisions relatives au championnat professionnel (Ligues 1 et 2) pour le prochain exercice. Le président de la Ligue nationale, Mahfoud Kerbadj, a pour sa part fait un exposé sur le prochain calendrier. Le volet de l'arbitrage, qui a fait couler beaucoup d'encre cette saison, était aussi au programme des travaux avec l'installation de la nouvelle équipe du CFA, sous la présidence de Messaoud Koussa. Le bureau fédéral a aussi entériné la décision de la nomination de Mohamed Saad comme secrétaire général de la FAF, en remplacement d'Ahmed Yahiaoui. Un nouveau directeur de la communication devrait, à cet effet, être nommé dans les prochains jours, croit-on savoir.

LIGUES 1 ET 2 : LE COUP D'ENVOI DU CHAMPIONNAT FIXÉ AUX 25 ET 26 AOÛT (FAF)

Le coup d'envoi du championnat de Ligues 1 et 2 de football, saison 2017-2018 sera donné les 25 et 26 août prochains, a indiqué (FAF) jeudi sur sa page Facebook officielle. Il s'agit de la première décision prise au cours de la réunion du bureau fédéral, qui se poursuit en ce moment à Sidi Moussa (Alger).

LES CLUBS CUMULANT PLUS DE DEUX MILLIONS DE DINARS DE DETTES INTERDITS DE RECRUTEMENT (FAF)

Les clubs ayant cumulé «plus de deux millions de dinars» de dettes seront interdits de recrutement lors de la prochaine période d'enregistrement de joueurs, a annoncé jeudi la (FAF), lors de la réunion de son bureau exécutif à Alger.
«Les clubs réfractaires seront convoqués par la commission de discipline à partir du 20 juillet», a encore fait savoir l'instance via son compte Facebook officiel. Depuis le lancement du professionnalisme dans le football algérien en 2010, des dizaines de joueurs se plaignent chaque saison du non-paiement de leurs salaires. Des affaires ont été traitées en Algérie et certains joueurs ont saisi la Chambre de résolution des litiges (CRL) de la FAF pour avoir gain de cause.
D'autres ont même sollicité l'arbitrage de la Fédération internationale de football (Fifa) notamment les joueurs étrangers.

LIGUES 1 ET 2 : LE REPORT DES MATCHS CONCERNERA SEULEMENT LES CLUBS DISPOSANT DE 4 JOUEURS OU PLUS EN SÉLECTIONS

Seuls les clubs ayant quatre joueurs ou plus convoqués dans les différentes équipes nationales seront autorisés à demander le report de leur match en Ligues 1 et 2, a décidé jeudi la FAF, lors de la réunion de son bureau exécutif à Alger. Par cette décision, la FAF veut éviter au maximum l'ajournement des rencontres et assurer le déroulement normal des championnats. Pour rappel, la mauvaise programmation du championnat de Ligue 1 la saison passée a entraîné une fin tardive de la compétition. Cette dernière n'a été clôturée que le 7 juin.

UN LOGICIEL POUR LES DÉSIGNATIONS DES ARBITRES (FAF)

Un logiciel pour les désignations des arbitres des championnats des Ligues 1 et 2 Mobilis de football sera proposé par la FAF pour la saison 2017-2018, a t-on relevé sur son site «face-book». Cette proposition a été faite par le bureau exécutif de l'instance fédérale, lors de sa réunion tenue jeudi à Alger.
La liste des arbitres sera rendue publique sur le site de la fédération et de la ligue, selon la même source. Les championnats des Ligues 1 et 2 débuteront les 25 et 26 août prochains.

S. S.

NA Hussein Dey : Billal Dziri prend en charge la préparation de la coupe Arabe

LE NA HUSSEIN-DEY a repris hier l'entraînement avec en ligne de mire la Coupe arabe des clubs prévue en Egypte du 22 juillet au 5 août. C'est l'ancien joueur et entraîneur-adjoint du Nasria, Billel Dziri, qui dirigera les premières séances en attendant l'arrivée d'un nouveau coach, qui pourrait bien être Nabil Neghiz, avec lequel la direction de la formation de la banlieue d'Alger est en contacts avancés, précise la même source. Le NAHD, qui a terminé dans le ventre mou du classement du championnat de l'exercice 2016-2017, traverse depuis quelques semaines une zone de turbulences après l'annonce par son premier responsable, Bachir Ould Zmirli, également 2e vice-président de la Fédération algérienne de football, de son retrait des affaires du club en réaction au refus des supporters du retour de l'entraîneur Youcef Bouzidi sur le banc de l'équipe.Côté effectif, les Sang et Or viennent d'engager deux nouveaux défenseurs : Lyes Oukkal (ex-AS Khroub) et Walid Attalo (ex-US Biskra). Ils portent à trois le nombre de nouvelles recrues, Chemseddine Harrag, le milieu de terrain de l'USM El Harrach, ayant été le premier à avoir rallié les rangs husseindéens cet été.En revanche, plusieurs joueurs devront être libérés, à leur tête le gardien de but international, Azeddine Doukha, dont le contrat a été résilié mercredi.Lors de la Coupe arabe, le NAHD évoluera dans le groupe A avec le Al-Ahly du Caire (Egypte), Al-Wihda (Emirats arabes unis) et El-Fayçali (Jordanie), alors que le groupe B est composé du Zamalek (Egypte), du FUS Rabat (Maroc), d'El-Nasr (Arabie Saoudite) et d'Al-Ahd (Liban).Le groupe C, lui, comptait l'Espérance de Tunis, Al-Merreikh du Soudan, Al-Hilal d'Arabie Saoudite et les Irakiens de Naft Al Wassat. Mais ces derniers viennent d'annoncer leur retrait de la compétition.
Les premiers ainsi que le meilleur deuxième des trois poules se qualifieront pour les demi-finales. La Coupe arabe des clubs champions (ancienne formule) s'est arrêtée en 2013 suite au retrait de l'ancien sponsor majeur de la compétition. L'USM Alger avait remporté le titre de la dernière édition contre la formation koweïtienne d'Al-Arabi (0-0, 3-2).

AZZEDINE DOUKHA ATTERRIT À OHOD (ARABIE SAOUDITE)

L'EX-GARDIEN de but de la sélection algérienne, Azeddine Doukha, s'est engagé avec le club saoudien Ohod, a annoncé ce dernier vendredi via son site officiel. Doukha (31 ans) qui vient de résilier son contrat avec le NA Hussein-Dey (Ligue 1, Algérie) est le deuxième portier à rejoindre le championnat saoudien après l'Egyptien, Issam Al Hadari, qui a atterri à Al-Taawon, depuis que les clubs locaux ont été autorisés à recruter des gardiens de but. Une mesure prise par la Fédération saoudienne de football cet été. Il s'agit aussi de la première expérience du natif de Chlef à l'étranger, lui, qui avait porté les couleurs de l'ASO Chlef, du MO Béjaïa, du MC Alger, de l'USM El Harrach, de la JS Kabylie et du NA Hussein Dey. Il a porté le maillot de la sélection algérienne à 11 reprises de 2011 à 2016.

MEKKAOUI ET TIAIBA, LES DEUX PREMIÈRES RECRUES DU MC ORAN

LES DEUX JOUEURS Zineddine Mekkaoui et Mohamed Tiaiba sont devenus les deux premières recrues du MC Oran, pensionnaire de Ligue 1 algérienne de football, en vue du prochain exercice. Le latéral gauche Mekkaoui et l'avant centre Tiaiba, ont signé chacun un contrat de deux années avec le club de la capitale de l'Ouest, jeudi soir. Le premier rejoint son ex-entraineur au RC Relizane, relégué en Ligue 2 algérienne, le Tunisien Mouaz Bouakkaz, qui s'est engagé avec le MCO il y a trois jours. Le second, lui, retrouve le championnat algérien après une expérience d'une année au Qatar.

LE MO BÉJAÏA S'OPPOSE À LA SIGNATURE DE SON JOUEUR MALIEN SIDIBÉ À L'USM ALGER

LE MO BÉJAÏA, relégué en Ligue deux algérienne de football, va s'opposer à la signature de son joueur malien, Soumaïla Sidibé, au profit de l'USM Alger (Ligue 1), a appris l'APS vendredi de la direction de la formation béjaouïe.»Nous allons faire opposition car ce transfert est illégal, du moment que le joueur a encore une année de contrat avec nous», a déclaré le porte-parole des actionnaires du MOB, Akli Adrar.»Certes, Sidibé a sollicité la Chambre de Résolution des Litiges (CRL) pour revendiquer sa libération, mais on est persuadé qu'il sera débouté, car de notre côté, nous avons fourni à ladite instance tous les documents prouvant que le joueur a été payé au dernier centime», a-t-il précisé. Le même responsable s'est dit en outre «déçu par l'attitude de l'USMA» qui n'a même pas attendu le verdict de la CRL, attendu en début de la semaine prochaine, et s'est empressée à faire signer le joueur qui avait rejoint le MOB il y a de cela trois ans. La direction usmiste, via son site Internet officiel, a annoncé jeudi l'engagement pour trois ans du milieu défensif malien, devenu sa quatrième recrue, après Okacha Hamzaoui (prêté par Nacional Madeira/Portugal), Fawzi Yaya (MO Béjaïa) et Redouane Cherifi (USM Bel Abbès).

PAYS-BAS : ET SI VOUS PRENIEZ UN BOEING DE KLM PILOTÉ PAR... LE ROI WILLEM-ALEXANDER



LIBRE comme l'air, ou presque, Willem-Alexander. Le roi des Pays-Bas, qui travaille à l'occasion pour la compagnie nationale KLM, a annoncé au quotidien De Telegraaf qu'il allait entamer une formation pour piloter des Boeing 737. Grâce à cette conversion, Willem-Alexander pourra continuer à voler deux fois par mois pour KLM en tant que co-pilote.
La raison est simple : KLM va supprimer de sa flotte l'avion régional Fokker 70, utilisé pour des courtes liaisons comme Amsterdam-Londres, empêchant de fait le roi de piloter, ce dernier ne souhaitant réaliser que de courts trajets. «Je voulais vraiment poursuivre comme pilote occasionnel pour KLM», a expliqué le souverain dans un entretien au quotidien néerlandais. «Par conséquent cela ne pouvait se faire que sur des avions tels que le 737... pour des vols courts».Le souverain néerlandais, déjà co-pilote pour la compagnie KLM, a décidé de se former au pilotage de Boeing 737 pour pouvoir continuer à voler. Mais sa présence dans les avions demeurera secrète...

Co-pilote secret

«Tout avion plus gros que celui-ci (le 737) implique de voler la nuit, ce qui m'empêchait de pouvoir rentrer à temps aux Pays-Bas en cas d'urgence», a justifié le roi. L'entraînement du monarque au pilotage de cet appareil américain, qui peut transporter jusqu'à 215 passagers, commencera à la fin du mois.

ROYAUME-UNI : SES PARENTS GAGNENT À L'EURO MILLIONS, IL LES ATTAQUE EN JUSTICE POUR EN AVOIR PLUS



LES PARENTS vainqueurs du gros lot ont obtenu gain de cause contre leur fils.
De l'argent, toujours plus d'argent. En 2011, Angela et Dave Dawes, un couple de Britanniques, remporte le gros lot à l'Euro Millions. Montant du jackpot : 110 millions d'euros.
Les heureux gagnants décident de donner 1,8 millions d'euros à leur fils, Michael. Un geste loin d'être suffisant selon lui. Le fils décide d'attaquer ses parents en justice, comme l'a raconté la BBC jeudi. Michael estime que son père et sa belle-mère doivent le «soutenir financièrement» tout au long de sa vie.

Des dépenses somptuaires

Il faut dire que le plaignant est plus que dépensier. De retour de mission d'Afghanistan, il s'installe avec son compagnon et se lance dans des dépenses somptuaires : villa à 500 000 €, cadeaux aux proches de son compagnon pour un montant de 250 000 €... Les dépenses peuvent grimper à plus de 30 000 € par mois.
Un juge a estimé que le fils plaignant «avait les fonds nécessaires pour avoir une vie confortable». Ce dernier a rétorqué que son père lui avait promis de «toujours le prendre en charge», un argument que n'a pas retenu le juge, qui ne lui a pas accordé de fonds supplémentaires.

Indre-et-Loire : l'ancêtre des PC est à vendre aux enchères



CONSIDÉRÉE comme le premier ordinateur personnel au monde, l'ordinateur Micral N, créée par R2E (Réalisations études électroniques) sera vendu aux enchères le 11 juin au château d'Artigny (Indre-et-Loire).
Un moniteur aux lignes courbes, plus lourd qu'un minitel, une unité centrale en métal beige, un énorme lecteur de disquettes et un étrange périphérique qui perforait des cartes en carton : l'ordinateur Micral N, créée par R2E (Réalisations études électroniques), une société d'Orsay (Essonne), a un look des années 1970. Fournie en 1972 à l'Inra (Institut national de la recherche agronomique), qui cherchait des calculateurs, cette machine est considérée comme le premier ordinateur au monde, selon l'étude de Rouillac, qui le vendra aux enchères le 11 juin au château d'Artigny (Indre-et-Loire).
Conçu par François Gernelle, le Micral N a été produit à 90 000 exemplaires jusqu'à ce que R2E soit absorbé par Bull.





«Tout le monde a oublié que le premier micro-ordinateur est français, plusieurs années avant IBM et Apple», explique Aymeric Rouillac, commissaire-priseur. Il existe cinq exemplaires de la première série du Micral, dont l'un est au musée de l'Informatique de la Silicon Valley. «Cette pièce historique appartient à un particulier du Limousin, qui n'a jamais réussi à monter un musée. Aujourd'hui il s'en sépare», ajoute le commissaire-priseur. Mise à prix : 20 000 €. Les premiers Mac d'Apple et PC d'IBM atteignent, eux, 500 000 € aux enchères.

Le saviez-vous

« CHARGOGGAGOGGMANCHAUGGAGOGG-CHAUBUNAGUNGAMAUGG » EST LE NOM D'UN LAC AUX ETATS-UNIS !



Le lac ***Chargoggagoggmanchauggagoggchaubunagungamaugg,*** également connu sous le nom de Chaubunagungamaug ou encore Webster Lake, est un lac d'eau douce situé dans la ville de Webster, au Massachusetts, aux États-Unis. Il est situé près de la frontière du Connecticut et a une superficie de 5,84 kilomètres carré.
Le nom du lac est le nom de lieu le plus long aux États-Unis et l'un des plus longs au monde. Il provient du Nipmuc, une langue algonquienne du peuple amérindien. Ce nom signifie « le lac divisé par les îles », selon l'anthropologue Ives Goddard.

73 ANS APRÈS, UN VÉTÉRAN RETROUVE SA GOURMETTE PERDUE AU DÉBARQUEMENT



INCROYABLE.
A l'époque du débarquement, John Edward Hill a 20 ans. Le 7 juin 1944, il arrive sur Omaha Beach et peu après, perd la gourmette offerte par sa mère avant son départ. Sur le bijou figure son nom John E. Hill et au dos le matricule 12141290: "Come home safely" (Reviens à la maison sain et sauf), lui enjoint sa mère. C'est heureusement ce qu'il fera. A la fin de la guerre, il regagne Syracuse dans l'Etat de New York mais n'ose avouer à sa mère qu'il a égaré son cadeau.
Septante-trois ans plus tard, Mathieu Delamotte, historien normand retrouve le précieux objet dans un talus à Hiesville, rapporte la presse française. Grâce au matricule et à l'aide d'une bibliothécaire sur place, il parvient à retrouver John Edward Hill et apprend qu'à 93 ans, le vétéran de la Seconde Guerre Mondiale est toujours bel et bien vivant.
Mathieu et John ont conversé quinze minutes par écrans interposés dans le courant du mois d'avril. Depuis, l'historien a renvoyé la gourmette à Syracuse, en l'accompagnant de "petits paras": des biscuits typiques de la région.

Quelles lois pour des techniques Et un monde toujours plus complexe ?



Pour Mickey McManus, président de Maya Design, il est urgent d'adopter une législation encadrant l'usage de certaines technologies disruptives (dont l'impression 3D). Et d'augmenter la sécurité des données en privilégiant le pair à pair sur le cloud.

Pour Mickey McManus nous sommes aujourd'hui entrés dans l'ère de la complexité. Une complexité que le président de Maya Design, laboratoire d'innovation américain, juge inédite dans l'histoire de l'humanité.

Elle repose, selon lui, sur deux grandes tendances : l'apparition de technologies qui confèrent aux individus un pouvoir de création sans précédent, d'une part ; la multiplication des objets connectés, d'autre part.

Pour la première dimension, citons notamment une innovation majeure : l'impression 3D.

Selon lui, celle-ci est en passe de devenir massivement accessible au public, grâce à une baisse des coûts et une miniaturisation des appareils : « L'entreprise italienne ONO propose aujourd'hui une imprimante 3D de petite taille, pour la somme de 99 dollars.

Les utilisateurs pourront bientôt s'envoyer les plans d'objets 3D sur leurs smartphones respectifs, lancer l'impression de ces derniers et les avoir en main peu de temps après. Les appareils de Voxel8 impriment plastiques et circuits électroniques à la fois, ce qui leur permet de concevoir des drones prêts à fonctionner. A Paris, le Tech Shop Leroy Merlin permet à n'importe qui de s'inscrire et de produire ce qu'il veut.

Construire un objet physique n'a jamais été aussi simple. »L'ère du citoyen démiurge

Et cette tendance ne se cantonne pas à l'impression 3D. Robotique, drones, manipulations génétiques qui se démocratisent (aux États-Unis, le concours IGEM propose à des étudiants de manipuler des organismes vivants) : autant de changements qui donnent aux citoyens du XXIe siècle une capacité de création (et donc, de potentielle nuisance) inédite au cours de l'histoire.

Selon Mickey McManus, il est impératif d'établir des règles de bonne conduite, afin que ce pouvoir donné à chacun produise le meilleur et non le pire.

Pour cela, il suggère de porter notre regard un siècle en arrière, vers une autre époque riche en innovations :

« Quand Thomas Edison a apporté l'électricité à l'Amérique, chacun pouvait au départ l'installer librement chez lui, ce qui provoquait bien sûr de nombreux accidents.

Quinze ans plus tard, l'Amérique a mis en place le National Electric Code, qui donne des directives précises sur les règles à respecter pour une installation électrique. Idem pour la plomberie, où la mise en place du code a permis d'éviter par exemple que chacun ne verse ses eaux usées dans les réserves d'eau potable de la ville… » Selon lui, il est donc urgent d'établir un cadre législatif encadrant strictement l'usage de ces nouvelles technologies.



UN RISQUE DE CYBERATTAQUES CROISSANT

La multiplication des objets connectés participe également de la création d'un monde toujours plus complexe. « L'internet des objets combine la loi de Moore (1) et la loi de Metcalfe (2), ce qui augure un accroissement des possibilités exponentielles, et toute la complexité qui va avec. L'informatique est aujourd'hui partout. Bien sûr, nous en tirons un grand nombre de bénéfices, mais nous voyons également se multiplier les risques en matière de cybersécurité. »

Ainsi, le 21 octobre dernier, une cyberattaque massive, utilisant la technique du déni de service (3), et reposant sur le piratage massif d'objets connectés, a paralysé de nombreux sites internet américains. Outre les risques de cyberattaques, Mickey McManus s'inquiète également des dangers pour la vie privée : « Imaginez une ville donnant gratuitement accès au wifi à tous ses citoyens, en leur garantissant qu'ils ne sont pas espionnés.

Ensuite, le maire ayant mis en place ce dispositif quitte ses fonctions, son successeur supprime discrètement le patch assurant que les citoyens ne sont pas surveillés et soudainement, tous les routeurs fournissant la connexion wifi enregistrent les mouvements des habitants sans que personne n'en ait conscience… »

TROUVER L'INSPIRATION DANS LA NATURE

Pour Mickey McManus, ces dangers proviennent d'une centralisation excessive de l'information. Pour y remédier, il propose de s'inspirer de la nature, et de privilégier le pair à pair (peer to peer en anglais) sur le cloud.

« Dans le corps humain, chaque cellule contient une copie intégrale de l'ADN. L'information est distribuée de manière horizontale, de sorte qu'on ne peut la perdre, et qu'elle est toujours immédiatement accessible… Ainsi, lorsqu'on se coupe, par exemple, le corps ne va pas chercher l'information auprès d'une entité centrale, toutes les cellules situées près de la coupure travaillent ensemble pour la soigner. » Un modèle que nous devrions aujourd'hui privilégier : « Le cloud repose au départ sur une bonne idée, mais nous avons depuis créé des serveurs gigantesques possédés par de grandes entreprises. Si vous supprimez l'une de ces entreprises, toute la structure disparaît. Il faut davantage distribuer l'information. La blockchain constitue, par exemple, une initiative prometteuse. »

Questions ?
Réponses !

LA FIÈVRE CHARBONNEUSE PEUT-ELLE SE TRANSMETTRE PAR L'ALIMENTATION ?



Aussi connue sous le nom d'anthrax, la fièvre charbonneuse est une maladie due à la bactérie Bacillus anthracis. Ce nom provient du mot grec signifiant « charbon ». Il fait référence aux escarres noirâtres qui se forment au milieu des lésions cutanées chez les personnes atteintes.

La fièvre charbonneuse est présente sur tous les continents et provoque une mortalité élevée chez les ruminants. C'est une zoonose, c'est-à-dire qu'elle affecte principalement les animaux, mais peut tout à fait toucher l'Homme de différentes manières :

- les spores issues de l'animal peuvent pénétrer la peau, s'il y a lésion, et causer une infection ;
- la consommation de viande contaminée peut entraîner une infection gastro-intestinale ;
- l'inhalation d'une grande quantité de spores peut être à l'origine d'une infection pulmonaire.

La période d'incubation est de deux à cinq jours. Les premiers symptômes de l'infection pulmonaire s'apparentent à ceux de la grippe : fièvre, mal de gorge, malaise général. Les troubles respiratoires se manifestent après plusieurs jours.

Le diagnostic repose sur l'aspect assez caractéristique de la pustule maligne et de l'examen du dossier du patient (profession, etc.). Quant au traitement, il consiste en l'administration rapide et prolongée d'antibiotiques.

L'exposition au bisphénol favoriserait l'hyperactivité

Une nouvelle étude vient de démontrer les dangers du bisphénol. Cette substance chimique controversée est encore très utilisée dans les plastiques et des conteneurs alimentaires. Elle modifierait pourtant la quantité de neurones dans le cerveau au stade embryonnaire et provoquerait de l'hyperactivité.

« J'ai été vraiment surprise car les doses étaient très faibles et je ne pensais pas qu'il pourrait y avoir des effets », explique Deborah Kurrasch, scientifique de l'université de Calgary (Province d'Alberta, au Canada) et principale auteure de travaux parus dans la revue Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS).

Deborah Kurrasch a utilisé des embryons de poissons zèbres, un modèle de recherche très utilisé car ces animaux partagent 70 % de leurs gènes avec les humains. Elle les a exposé aux concentrations de bisphénol A et S trouvés dans les rivières canadienne Oldman et Bow, dans l'Alberta. Ces niveaux de bisphénol ont modifié le moment de la formation et la quantité de neurones dans le cerveau des poissons zèbres. Ces modifications ont entraîné une hyperactivité plus tard dans leur évolution.

« La période embryonnaire est une étape cruciale dans la formation du cerveau. Ces résultats révèlent des pistes de recherche jusqu'alors inexplorées sur les effets possibles d'une exposition à ces substances chimiques, même très faibles, sur le développement cérébral », estime Cassandra Kinch, chercheuse à l'université de Calgary et l'une des co-auteurs de cette étude.



Depuis quelques années, de nombreuses études démontrent la toxicité du bisphénol A et ses effets nocifs sur la santé. Pour éviter le risque d'ingestion, la France a prévu de retirer cette substance de tout contenant alimentaire.

Les BPA, des perturbateurs endocriniens

Ces chercheurs ont aussi été surpris de constater que le BPA et le BPS ciblaient des récepteurs d'hormones mâles impliqués très tôt dans la naissance des neurones dans le cerveau des poissons zèbres. « Découvrir le mécanisme liant de faibles doses de BPA à des anomalies dans la formation du cerveau et l'hyperactivité revient quasiment à trouver une preuve irréfutable de la nocivité de cette substance chimique », selon Hamid Habibiu, professeur de toxicologie à l'université de Calgary.

Bien que davantage de recherches soient nécessaires, les scientifiques estiment que cette étude vient conforter les résultats d'autres travaux qui suggèrent que les femmes enceintes devraient limiter leur exposition aux produits contenant des bisphénols. Les BPA, déjà considérés comme des perturbateurs endocriniens, pourraient également accroître le nombre de cancers dit hormono-dépendants, surtout des cancers du sein et de la prostate.

Le Canada, l'Union européenne et au moins onze États américains ont banni l'utilisation du BPA dans les biberons et autres produits destinés aux enfants. La France interdit le BPA dans les contenants alimentaires depuis le 1er janvier 2015. L'Agence américaine des médicament (FDA) persiste en revanche à rejeter un appel de groupes environnementaux pour prohiber cette substance. Selon elle, il n'existe pas encore suffisamment de preuves scientifiques.

Les fleurs et l'activation de nos émotions

CHEZ L'HOMME de Néandertal, des traces de pollen de fleurs présentes dans les tombes ont apporté la preuve que des fleurs accompagnaient les défunts. Aussi, les chercheurs pensent que les fleurs, en raison de leurs variétés de formes, de couleurs et d'odeurs, auraient été perçues comme ayant une propriété de traduction des différentes émotions que ressent l'Homme comme la joie, la tristesse, l'amour et, pour cette raison, auraient été cultivées et utilisées pour traduire ces émotions ou accompagner des événements émotionnels de notre existence.

Des recherches récentes semblent d'ailleurs montrer que les fleurs ont bien cette propriété d'activation immédiate d'émotions.



Haviland-Jones et ses collaborateurs (2005) ont sollicité des femmes afin de participer à une enquête qui nécessitait qu'on les appelle deux fois à quelques jours d'intervalle. Pour les remercier, on leur disait qu'elles recevraient un cadeau à domicile mais on ne précisait pas quoi ni quand. Le lendemain de l'acceptation, les personnes étaient sollicitées pour la première phase de l'enquête, où une mesure des émotions primaires était réalisée (« Ce que je vis au quotidien je le juge agréable/désagréable en moyenne ») ainsi qu'une mesure de la satisfaction dans la vie (« J'ai le sentiment d'avoir fait les choses que je jugeais les plus importantes pour moi »). Dix jours, plus tard ces personnes recevaient à leur domicile un paquet pour les remercier de leur participation. Ce paquet contenait soit un bouquet de fleurs soit une corbeille de fruits et des bonbons. Les livreurs, qui n'étaient pas au courant de ce que contenait la boîte, devaient évaluer l'expression faciale de la personne. Pour ce faire, ils avaient reçu une formation au repérage des muscles du visage impliqués dans l'expression émotionnelle manifestée par une personne. Enfin, 4 jours plus tard, les personnes étaient à nouveau contactées afin de répondre à des échelles similaires à celles utilisées lors de la première phase.

En ce qui concerne l'expression du visage, les résultats montrent que, pour les deux présents offerts, les personnes ont exprimé de la joie. Toutefois, le taux de sourire dit de Duchenne (sourire associé à l'expression d'une joie sincère qui se différencie des sourires volontaires par la contraction d'un muscle situé autour des yeux : orbicularis oculi), a été plus élevé à réception des fleurs que pour la corbeille de fruits et les bonbons. Les chercheurs ont également observé, entre la première et la seconde phase de mesure par questionnaire, un renforcement des émotions primaires ressenties et de la satisfaction dans la vie, mais seulement auprès des personnes ayant reçu des fleurs.

On constate donc qu'un présent suscite une humeur positive, et cela était attendu, mais une vraie joie sincère s'observe lorsque vous offrez des fleurs. Pour les chercheurs, les fleurs sont à ce point attachées aux émotions des humains que leur simple présence active automatiquement des expressions particulières.

L'effet des fleurs sur nos émotions

On voit immédiatement que les fleurs exercent de puissants effets comportementaux sur les individus hommes et femmes. En outre, ces effets paraissent très rapides à activer puisque les conducteurs de l'expérience sur l'autostop n'avaient guère plus d'une seconde de temps de décision. Cela pourrait expliquer le lien ancien qui unit l'être humain et les fleurs. Les fleurs pourraient peut-être avoir été des composantes naturelles du concept de beauté. Or, l'être humain se distingue des autres espèces par cette capacité à considérer un certain nombre de choses non essentielles à sa survie en raison de leur pouvoir d'activation de sensations et d'émotions positives. Le simple fait d'être exposé aux fleurs pourrait suffire à éveiller ces émotions et sensations, et expliquerait de tels effets comportementaux.

2017 EN ENVIRONNEMENT

entre débats houleux et retards à rattraper

Au Québec, le secteur du banc des Américains, situé au large de la Gaspésie, pourrait devenir une zone de protection marine. Les fous de Bassan de l'île Bonaventure s'alimentent dans ce secteur. L'année qui débute sera le théâtre de plusieurs débats sur des enjeux environnementaux qui risquent d'être déterminants au Québec et au Canada. Survol de cinq éléments majeurs à surveiller en 2017.



Le projet de pipeline de TransCanada a été rendu public en 2013, trois semaines après la tragédie de Lac-Mégantic. Mais la controverse a surtout été lancée en 2014, au moment où la pétrolière a mené des travaux en vue de la construction d'un port directement dans la pouponnière des bélugas du Saint-Laurent, à Cacouna.

TransCanada, qui a longtemps refusé de déposer une étude d'impact au Québec pour son pipeline Énergie Est, a finalement accepté de le faire l'an dernier. Et bien que cette étude n'ait toujours pas été jugée complète par le gouvernement Couillard, tout indique que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) devrait commencer ses travaux au cours de 2017.

Les audiences devraient d'ailleurs être le théâtre d'une vive contestation du projet, conçu pour faciliter l'exportation de la production croissante des sables bitumineux albertains.

Qui plus est, le BAPE ne pourra pas se pencher sur les enjeux économiques du projet. Québec a décidé de retirer cet aspect du mandat de l'organisme indépendant, préférant en confier l'étude au ministère des Finances.

La controverse ne se limitera toutefois pas au Québec, puisque le gouvernement fédéral doit lui aussi reprendre l'évaluation environnementale du pipeline, qui pourrait transporter 1,1 million de barils de brut chaque jour d'ici cinq ans.

L'Office national de l'énergie (ONE) vient d'annoncer la composition du nouveau trio de commissaires qui sera chargé de diriger cet examen, après la récusation des anciens commissaires. Deux d'entre eux avaient rencontré Jean Charest alors qu'il était consultant pour TransCanada.

Des groupes environnementaux réclament maintenant la reprise du processus fédéral depuis le début, alors que d'autres estiment qu'une réforme complète de l'ONE est nécessaire avant l'étude d'Énergie Est. Mais TransCanada attend toujours une décision d'Ottawa pour 2018.

Chose certaine, aucun projet du genre n'est à l'abri de recours judiciaires. De telles actions ont d'ailleurs été lancées au cours des dernières semaines contre trois projets approuvés par le gouvernement Trudeau. D'autres pourraient suivre si Washington approuve finalement la construction du pipeline Keystone XL.

PROTECTION DU TERRITOIRE

Retards importants à rattraper

En décembre dernier, le ministre de Pêches et Océans Canada, Dominic Leblanc, a profité de la rencontre des pays membres de la Convention sur la diversité biologique pour réaffirmer qu'Ottawa protégera 5 % des milieux marins du pays d'ici la fin de 2017.

« Notre gouvernement prend des mesures concrètes pour atteindre nos objectifs internationaux en matière de protection de nos zones côtières et marines », a soutenu le ministre. Concrètement, le Canada accuse cependant un retard majeur dans ce domaine.

En fait, à peine plus de 1 % des milieux marins du pays font actuellement partie de zones protégées. Or, en vertu des engagements pris par le fédéral, ce taux doit normalement atteindre 10 % en 2020.

Le gouvernement Trudeau devra donc multiplier les créations de zones de protection marines dès cette année. Deux territoires ont justement franchi récemment une nouvelle étape en vue d'une protection permanente, dont un au large du cap Breton.

Au moins trois projets sont aussi sur la table au Québec, soit un projet de protection dans l'estuaire du Saint-Laurent, un autre au large de la pointe de la Gaspésie et un autre encore autour des îles de la Madeleine. Tous trois stagnent depuis plusieurs années.

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Québec devra-t-il accélérer le pas ?

Le gouvernement Couillard ne cesse de répéter qu'il fait de la lutte contre les changements climatiques une priorité de l'État. Il promet d'ailleurs de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20 % d'ici 2020 par rapport à 1990. Pour 2030, on parle même d'une réduction de l'ordre de 37,5 %.

Selon le plus récent inventaire complet des émissions de GES, celles-ci ont été réduites de 8,6 % en date de 2013. Ce chiffre a depuis continué de croître, mais le Québec est toujours loin de l'atteinte de l'objectif de 20 %.

Si le gouvernement mise beaucoup sur le marché du carbone, il espère aussi accélérer l'électrification des transports, responsables de plus de 44 % des émissions annuelles de la province. Il souhaite d'ailleurs que 100 000 véhicules électriques circulent sur les routes du Québec d'ici 2020. Ils sont aujourd'hui un peu plus de 12 000.

Parallèlement, les événements climatiques extrêmes des derniers jours en Gaspésie et sur la Côte-Nord témoignent, selon plusieurs, de la nécessité de mettre en place des mesures plus importantes afin de s'adapter aux impacts des changements climatiques. Le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, a lui-même reconnu cette semaine la nécessité d'en faire « davantage ».

Selon un rapport produit à la demande des premiers ministres des provinces, en 2016, l'adaptation aux effets des bouleversements climatiques est aussi importante que la réduction des GES.

L'EXPLORATION PÉTROLIÈRE SUR ANTICOSTI

Entre rejet du projet et contrat à respecter

Malgré la réalisation de plusieurs forages sur l'île d'Anticosti au fil des décennies, aucun gisement de pétrole n'a jusqu'ici été découvert sur la plus grande île du Québec. Et aucune entreprise pétrolière majeure ne s'intéresse à ce territoire.

Depuis 2014, un nouveau programme d'exploration, lancé par le gouvernement péquiste et financé en majorité par l'État, doit permettre de déterminer une fois pour toutes s'il existe un réel potentiel en énergies fossiles.

Même si le gouvernement Couillard s'est montré de plus en plus réticent à poursuivre le projet, il a promis de respecter le contrat qui a été signé. Malgré une guerre de mots très médiatisée avec l'opérateur d'Hydrocarbures Anticosti, l'entreprise Pétrolia, Québec a ainsi accordé toutes les autorisations nécessaires en vue des trois forages avec fracturation prévus normalement cette année.

Ces forages devraient d'ailleurs mener à d'autres forages, afin de confirmer s'il existe ou non un gisement pétrolier exploitable.

Pendant ce temps, la municipalité de Port-Menier espère déposer sous peu un dossier au gouvernement fédéral en vue d'une éventuelle inscription d'Anticosti sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le gouvernement Couillard n'a toujours pas dit s'il appuiera cette candidature, une étape essentielle avant le dépôt.

RÉFORME DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Plusieurs questions demeurent

Le gouvernement du Québec entend, avec le projet de loi 102, « moderniser » la Loi sur la qualité de l'environnement, adoptée il y a plus de 40 ans.

Cette réforme, jusqu'ici peu médiatisée, n'en suscite pas moins de vives inquiétudes chez les groupes environnementaux, qui estiment que le gouvernement Couillard pourrait s'en servir pour restreindre les évaluations menées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), réduire les autorisations environnementales et laisser au fédéral le soin d'évaluer certains projets.

Le projet de loi prévoit en effet que le BAPE pourra désormais être mandaté pour mener des « consultations ciblées », donc plus restreintes, en lieu et place des traditionnelles audiences publiques de l'organisme.

Le gouvernement souhaite également réduire de plus de 30 % le nombre d'autorisations ministérielles requises pour les promoteurs, « soit une réduction d'environ 1500 autorisations par année ».

Selon l'analyse d'impact réglementaire du projet de loi, cette mesure « va entraîner des gains importants pour les promoteurs de projets dorénavant exemptés » de l'obligation d'obtenir une telle autorisation. La commission parlementaire qui étudie le projet de loi reprend ses travaux dès le mardi 17 janvier.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

L'ail : REMÈDE MAISON CONTRE LA CHUTE DE CHEVEUX



Pour lutter contre la chute de cheveux, le plus naturel possible est de masser le cuir chevelu avec de l'ail écrasé… Voici une recette à base d'ail qui présente un anti-chute très puissant et un traitement maison à appliquer sur le cuir chevelu pour favoriser la repousse :

Ingrédients :

- 8 ou 9 gousses d'ail
- 1 petit verre d'huile d'olive.

Méthode d'utilisation :

- Pelez et écrasez les gousses d'ail pour avoir une purée et mettez-la dans un bol.
- Chauffez l'huile dans une casserole, puis versez-la sur la purée d'ail en incorporant l'ensemble jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.
- Versez le mélange dans une bouteille en verre et laissez reposer 2 ou 3 jours.
- Appliquer la recette maison sur le cuir chevelu en massant bien 2 fois par semaine.
- Laissez le masque 1 heure environ sur les cheveux, puis rincez-les avec l'eau tiède. N'hésitez pas à utiliser ce remède miracle. Les femmes qui l'ont essayé ont remarqué que leurs cheveux ont pris du volume. Il suffit de pouvoir supporter l'odeur de l'ail.

QUELLES VITAMINES POUR LES FEMMES ?



Vitamine E : pour la peau

La vitamine E n'est pas nécessaire uniquement pour les femmes, mais elle a une grande importance pour la peau. C'est donc, entre autres avantages, une vitamine «beauté». Elle renforce le film de lipides qui protège notre peau contre les agressions (rayons UV, pollution, fumée de cigarette) et diminue aussi le vieillissement des cellules. Certaines crèmes ou produits de beauté contiennent de la vitamine E, mais vous pouvez aussi la trouver dans votre alimentation.

Les aliments riches en vitamine E : Huiles et margarines végétales, fruits secs oléagineux (cacahuètes), germe de blé et d'autres céréales, légumes verts, beurre, foie.

Vitamine D : attention les os !

La vitamine D est un peu particulière, puisque notre peau peut la synthétiser si elle est exposée aux rayons du soleil. Cependant, cette source n'est pas suffisante, et aujourd'hui encore moins qu'hier. Notre style de vie toujours plus tourné vers l'intérieur et le fait que nous nous protégeons (à juste titre) de plus en plus efficacement contre les rayons du soleil pour diminuer notre risque de développer un cancer de la peau fait que notre corps reçoit au final assez peu de rayons UV. Or, la vitamine D est très importante pour la fixation du calcium sur les os. Les femmes, très sujettes à l'ostéoporose, en ont donc un grand besoin. Récemment, un effet protecteur de la vitamine D contre le cancer a aussi été démontré.

Les aliments riches en vitamine D : Foie, poissons et huile de foie de morue, jaune d'œuf, lait entier.

Vitamine B9 : l'acide folique, pour les bébés

L'acide folique est une vitamine fondamentale pour la formation des cellules de l'organisme pendant toute la vie ; mais pendant la grossesse, il est encore plus important parce qu'il intervient dans la formation du système nerveux central du bébé. Il est donc conseillé aux femmes enceintes de prendre une supplémentation en acide folique ; et même, parce que le système nerveux se forme dans les toutes premières semaines de la grossesse, de commencer dès que la conception est programmée. Attention ! ce conseil n'est pas valable uniquement pour les femmes… Une étude récente a montré que les pères aussi gagneraient à augmenter leur consommation d'acide folique.

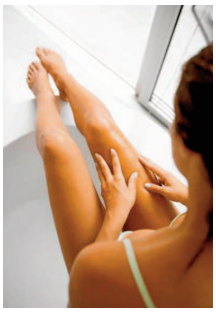
Les aliments riches en vitamine B9 : foie, lait, fromages, légumes verts.

LES VITAMINES SONT-ELLES EFFICACES CONTRE LA PERTE DE CHEVEUX ?



Le cheveu tire principalement son énergie du glucose et d'un acide aminé : la glutamine.
L'utilisation de ces carburants dépend de la présence des vitamines B6, B3, D et du magnésium.
De plus, en période de stress intense, il arrive que l'on perde massivement ses cheveux.
Les deux nutriments majeurs contre le stress sont le magnésium et la vitamine B6. Les compléments alimentaires à base de vitamines du groupe B et de magnésium peuvent ainsi aider à lutter contre la perte de cheveux.

AFFINEZ VOS MOLLETS



Vous rêvez de mollets gracieux, galbés ? Voici un programme d'exercices pour les muscler tout en les affinant. A raison de 2 à 3 séances par semaine pendant 10 semaines, vous ne devriez pas tarder à obtenir des résultats probants.

Exercice 1

Debout, jambes tendues, pieds à plat sur le sol légèrement tournés vers l'intérieur. Montez sur la pointe des pieds en contractant les mollets et tenez 15 secondes au moins dans cette position. Redescendez lentement. 20 fois.

Exercice 2

Debout, les mains contre un mur et les bras fléchis, pied droit au sol à 1 mètre du mur et le pied gauche levé. Inspirez et, en soufflant, levez-vous sur la pointe du pied droit. Revenez à la position de départ, changez de côté. 10 fois de chaque côté.

Exercice 3

Allongez-vous sur le sol, face à un mur. Posez vos talons au sol et les orteils contre le mur. Tirez sur vos talons pour les rapprocher du mur : vous devez sentir les muscles de vos mollets s'étirer. 2 séries de 20 étirements. Notre astuce : chez vous, prenez le réflexe de marcher régulièrement sur la pointe des pieds et non à plat. Cela fait travailler le mollet sans en avoir l'air.

Beauté : Erreur à ne pas faire

Tester son fond de teint sur la main Pourquoi ?



Le dessus de la main est toujours plus foncé que le visage et l'intérieur du poignet, autre zone test, carrément plus claire. Le bon réflexe : n'hésitez pas à appliquer une touche directement sur le visage, au niveau du maxillaire : vous êtes sûre d'éviter la fameuse démarcation au niveau du cou.

gigot d'agneau au four

les ingrédients:

- 1 gigot d'agneau de 2 kilos
- 6 a 7 gousses d'ail
- quelques épluches de romarin
- huile d'olive
- beurre
- sel, poivre et coriandre.
- eau

méthode de préparation:

1. Préchauffez le four à 220°C.
2. Dans un plat allant au four, déposez votre gigot. Faites de petites incisions dans le gigot.
3. insérez dedans l'ail coupé sur deux, vous pouvez diminuez la quantité si vous n'aimez pas trop l'ail, en tout cas c'est juste pour la saveur, car a la fin de cuisson l'ail va être tellement fondu, que vous n'allez pas le sentir.
4. ajoutez par dessus le romarin, et les morceaux de beurres dans ces petites incisions.
5. salez et poivrez et ajoutez la coriandre en poudre.
6. arrosez d'un filet d'huile d'olive.
7. ajoutez 1 demi verre d'eau et mettre au four.
8. placez un plateau au dernier étage du four, et mettez dedans un peu d'eau, pour avoir un four humide.
9. Enfournez le gigot. Au bout de 15



minutes de cuisson, baissez la température à 180°C et laissez cuire 3 heures.
10. chaque 15 minutes, tournez le gigot, et arrosez le du jus de cuisson, et ajoutez 1 demi verre si la sauce s'évapore
11. aussi le plateau en bs avec l'eau, ne le laissez pas sécher, ajoutez de l'eau au fur et a mesure.
12. si votre gigot commence a prendre de la couleur, vous pouvez le couvrir d'une feuille d'aluminium les dernières 30 minutes de cuisson.
sachant que mon four, est un four a chaleur tournante, donc si votre au four est a gaz, ou que la chaleur vient d'en bas, placez l'eau dans un verre d'eau, au lieu de la versez dans le plateau, car ca va sécher plus rapidement.
si le four est trop chaud, vous pouvez baisser la température jusqu'a 150 degrés., ce que j'ai fait moi, je préfère que la viande prend du temps a cuire doucement, que de cuire en 30 minutes a une chaleur trop élevée, ca va bruler, et donner une viande sèche et dure.
le romarin est question de gout et de saveur, vous pouvez remplacer par des feuilles de laurier, ou tout autres herbes fines que vous aimez.

M'chewek à la cacahuette et confiture

les ingrédients:

- 180g de beurre ou de margarine ramolie
- 80g de sucre cristalisé
- 1 càc de vanille en poudre (ou sucre vanillé)
- 6 jaunes d'oeufs
- une moitié d'une cuillere àcafé de levure (pas beaucoup!)
- 250g de farine environ
- 1 verre de confiture d'abricot (soit 3/4 du bocal de confiture à 450g) sans morceaux
- 4 C à soupe d'eau de fleur d'oranger
- cacahuettes grossièrement moulues

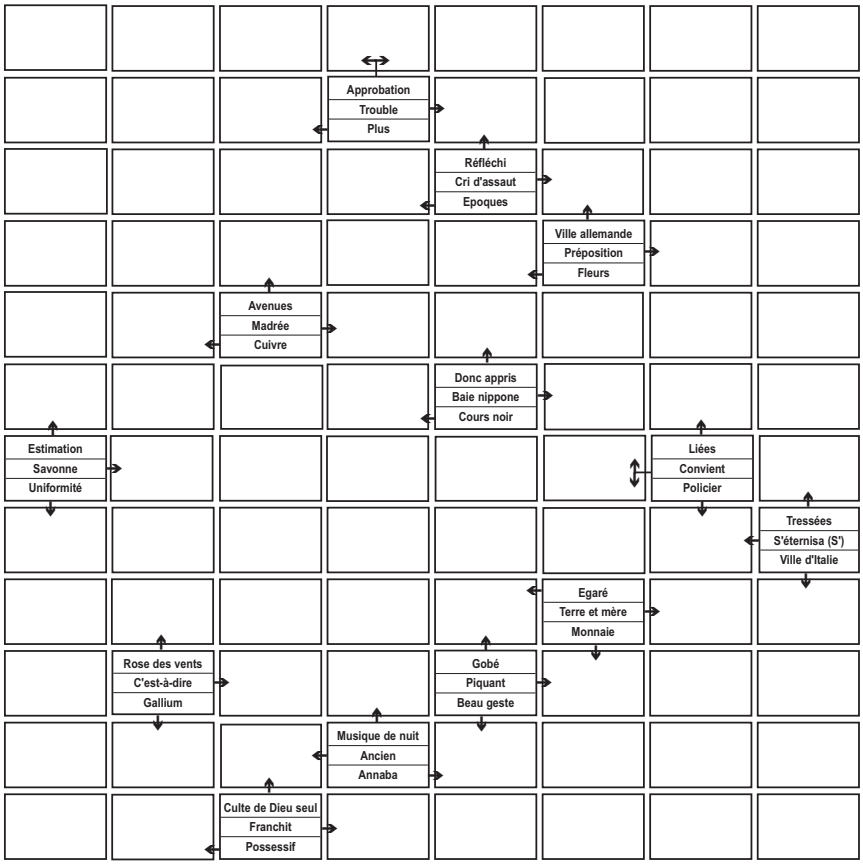
PREPARATION

Dans un récipient travailler le beurre, puis ajouter le sucre et mélangez
Ajoutez les 6 jaunes d'oeufs et la vanille,bien mélanger a nouveau
Verser votre farine petit à petit avec la levure jusqu'a obtenir une pate molle.
Former des boules et les tremper dans du blanc d'oeuf puis rouler dans les cacahuettes moulues grossierement. Faire un



trou au milieu de la boule (profond)
Disposez les boules sur une plaque allant au four, et cuire a four moyen
Apres la cuisson de toute la préparation, passez à la confiture
Versez la dans une casserole et ajoutez l'eau de fleur d'oranger, mélangez a l'aide d'un fouet
Puis faire cuire a feu moyen pendant 15 minutes jusqu'a épaisissement
(cette technique est superbe, elle permet d'obtenir la meme texture que les barquettes a la fraise ou a l'abricot qu'on trouve dans le commerce)
Ensuite a l'aide de 2 cuillere à thé (de préférance,sinon des cuillere à café)
verser au milieu de chaque boule, un peu de confiture d'abricot épaissi.

Mots fléchés n° 1467



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1466

Horizontalement

- BROCARD
COUS - MAI
ALAISE - N
TE - RENIE

ARRIMER -
LOIS - ERG
OSE - ISEO
G - NUL - ES

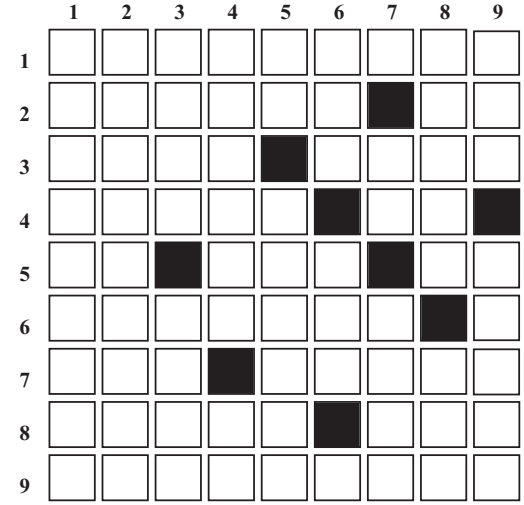
URSS - ALI
EU - AMI - E
REA - EMIR
ARROSEES

Verticalement

- CATALOGUERA
BOLEROS - RUER
RUA - RIENS -AR
OSIRIS - USA - O

C - SEM - IL - MES
AMENEES - AIME
RA - IRREEL - IE
DINE - GOSIERS

Mots croisés 9/9 n° 1467



HORIZONTALEMENT

1. Mettent des obstacles - 2. Fusilier américain - Contracté - 3. Adjura - Poisson - 4. Espace sablé - Dans le vent - 5. Possessif - Tribunal international - Devant la matière - 6. Embrasse - 7. Ville du Brésil - Procédé de radionavigation - 8. Circonspect - Elle a sa charte - 9. Monnaies romaines.

VERTICALEMENT

1. Alourdiras - 2. Qui appartient au récit - 3. Fait un choix - Monarques - 4. Plaisante - Petit cube - 5. Cycle - Débarrassée de ses poils - 6. Solitaire, c'est le ténia - Déesse marine - 7. Unau - Commerce ancien - 8. Petite même adulte - Cancre - 9. Abattu - Cavité d'os.

SOLUTION N° 1466

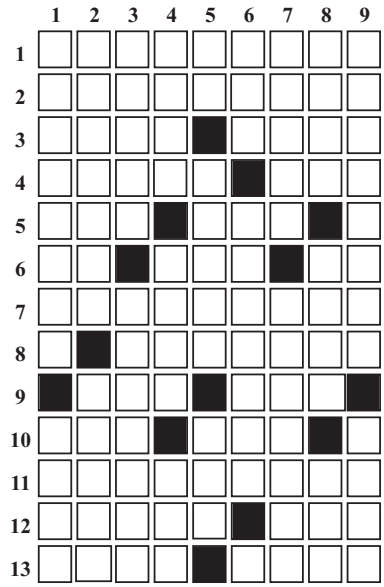
HORIZONTALEMENT

ACCEPTENT
PREMIERES
PIPE - NEVA
AMEUTE - ER
RIS - ABUS -
EN - PURS - C
NETO - ENTA
CL - ROSEES
ESSEN - ETA

VERTICALEMENT

APPARENCE
CRIMINELS
CEPES - T - S
EMEU - PORE
PI - TAU - ON
TENEBRES -
ERE - USNEE
NEVES - TET
TSAR - CASA

Mots croisés 9/13 n° 1467



HORIZONTALEMENT

1. Tenues de clochard - 2. Habituel - 3. Bande de tigre - Droit - 4. Team milanais - Façon de parler - 5. Consultes - Il est témoin d'une naissance - 6. Vu écrit - Point essentiel - Cours court - 7. Se faire prêter - 8. Causes - 9. Cri de bûcheron - Râpé - 10. Gousse parfumée - L'oiseau en est pourvu - 11. Saucisse - 12. Petite lame - Sans effet - 13. Premières nommées - Monnaie américaine.

VERTICALEMENT

1. Grands singes - Réserve d'énergie - 2. On l'utilise dans le nucléaire - Braiment - 3. Règles - Amande grillée et sucrée - 4. Réfutée - Hardiesse - Réservoir laitier - 5. En vogue - Brillé - Indique un doute - 6. Sans ressource - Erotique - 7. Affable - Région d'Italie - 8. Lac des Etats-Unis - Moyen de direction - Camouflés - 9. Parfums - Auréole lumineuse.

SOLUTION N° 1466

HORIZONTALEMENT

BOOMERANG
ENRACINEE
SUBIR - TEL
T - INOUIS -
SET - ULM - E
ETES - TIFS
LA - EDITES
L - SURMENE
EVALUE - TU

ROIS - MIEL
SUS - FESSE
- TISONS - E
RESTITUES

VERTICALEMENT

BESTSELLERS - R
ONU - ETA - VOUTE
ORBITE - SAISIS

MAIN - SEULS - ST
ECROU - DRU - FOI
RI - ULTIMEMENT
ANTIMITE - ISSU
NEES - FENTES - EGEL - ESSEULEES

SODUKU 158

Pour jouer au Soduku

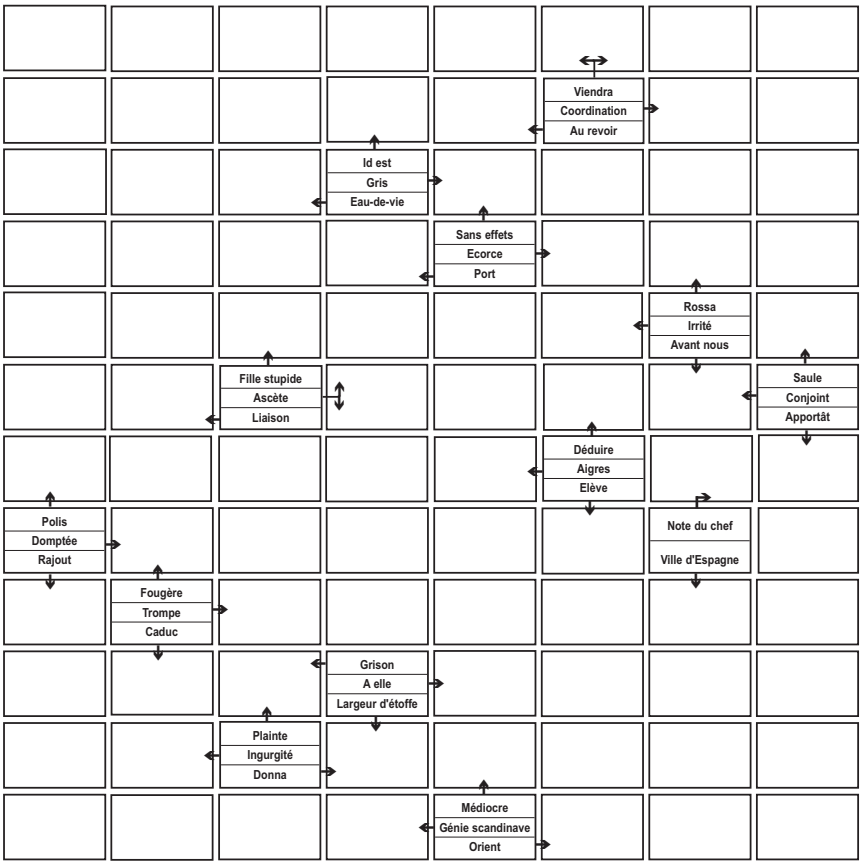
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	3		1	5		4		
		9					2	
5			4					1
	8		3					9
	4	7		1		5	8	
9			8		6		7	
8				6	3			4
3	2					9		
		5		9	4		1	

SOLUTIONS

3	9	8	1	5	4	2	6	7
1	6	4	7	2	3	9	8	5
7	2	5	9	8	6	3	1	4
2	1	7	4	3	9	6	5	8
9	5	3	6	1	8	4	7	2
4	8	6	5	7	2	1	3	9
8	4	1	2	6	7	5	9	3
5	3	9	8	4	1	7	2	6
6	7	2	3	9	5	8	4	1

Mots fléchés n° 1373



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1372

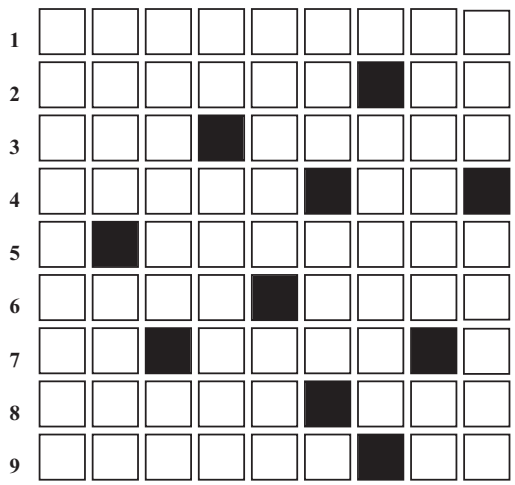
Horizontalement

ADAPTERA
VOLA - VAS
AMENE - TE
LIN - CUIR
OCELOTS -
NI - ALESE
SLAVE - EX
- EVE - EST
OSE - AU - I
M - RALEUR
ARENE - NP
RAS - PRIE

Verticalement

AVALONS - OMAR
DOMICILES - RA
ALENE - AVERES
PAN - LAVE - AN -
T - ECOLE - ALEP
EV - UTE - EUE - R
RATISSES - UNI
ASER - EXTIRPE

Mots croisés 9/9 n° 1373



HORIZONTALEMENT

1. Saines et sauves - 2. Sentiment de camaraderie - Gardé pour soi - 3. Empeste - Enveloppes - 4. Recouvré - Apparu - 5. Patins de ville - 6. Pacte atlantique - Sorti de - 7. Pulsions - Indique la conséquence - 8. Oiseau de proie - Elle entoure le kimono - 9. Bêtise - Vieux do.

VERTICALEMENT

1. S'avança auprès de - 2. Bouleversée - Il se tient derrière la glace - 3. Montagne ibérique - Béryllium - 4. Lettres de coopérant - Grand rapace - 5. Ascendant - Entendu - 6. Gaz sonore - Tissu végétal - 7. Filiale de l'ONU - 8. Canaux côtiers - Absorbé - 9. Mémorisés - Endura.

SOLUTION N°1372

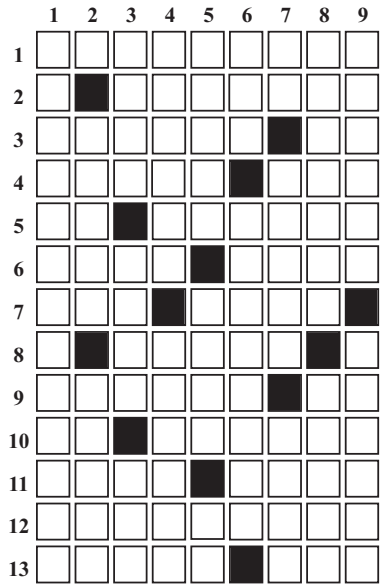
HORIZONTALEMENT

CARPETTES
OSEE - GANT
CAPTIVITE
O - ARN - SEL
TARIES - RE
IRE - PATIS
ERECTION -
RE - LEGUES
STE - SASSE

VERTICALEMENT

COCOTIERS
ASA - ARRET
REPAREE - E
PETRI - CL -
E - INEPTES
TGV - SAIGA
TAIS - TOUS
ENTERINES
STELES - SE

Mots croisés 9/13 n° 1373



HORIZONTALEMENT

1. Remâcher - 2. Coiffure religieuse - 3. Fruits ou naïfs - Rubidium - 4. Disposés - Pas beaucoup - 5. Vieux soleil - Souhaitent - 6. Il mange comme quatre - De naissance - 7. L'Europe communautaire - Met - 8. Ingurgite - 9. En larmes - Voyage - 10. Possessif - Passage couvert - 11. Lac des Etats-Unis - Epuisé - 12. Exigence - 13. Instrument de mesure - Métal courant.

VERTICALEMENT

1. Réconciliation - 2. Perturbation atmosphérique - Sorte de pagne - 3. Outil de menuisier - Team madrilène - Rappel du cabot - 4. Ecrivain français - Les lois le sont - 5. Met au diamètre correct - Donc publié - Réfléchi - 6. Appel de détresse - Brutaux - 7. Petit cube - Réfléchit - Cornichon - 8. Inauguré - Crue - 9. Repousse - Niveau.

SOLUTION N° 1372

HORIZONTALEMENT

RAMOLLIES
EVACUE - PA
HAIR - TIEN
ALLER - LES
BAL - IDES -
I - ENCRA - A
LATERALES
IL - SAC - LS
TET - CUVEE
EPIS - LIER
R - BOCAL - V
ATELE - LUI
SUT - STARS
SOL -
LU - RICRAC -
CES
LET - DRACULA -
T

VERTICALEMENT

REHABILITERAS
AVALA - ALEP -
TU
MAILLET - TIBET
OCRE - NES -
I - ILEAL - VILLA
EPEES - ELEE -
UR
SANS - ASSERVIS

soduku 102

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		6				3		
					6			
		1	9					2
	1			4				3
3	6						9	1
4				8			5	
2			1		7	5		
			8					
	4	3				7		

Solutions

8	9	7	2	6	1	4	5	3
5	4	2	3	8	7	9	6	1
1	6	3	9	4	5	7	2	8
9	3	8	1	7	2	6	4	5
6	5	4	8	9	3	1	7	2
7	2	1	6	5	4	3	8	9
3	8	5	4	1	6	2	9	7
4	1	9	7	2	8	5	3	6
2	7	6	5	3	9	8	1	4


LE JEUNE INDEPENDANT
#Ligue1 #Tebboune
#Gourcuff
#Satim
#Gaz #3G
#UsmAlger
#Tebboune
#Ligue1
#CAN_2017 #dz
#Western_Sahara
#jerusalem #Jsk #algeriennes
#Khadra #sellal
#mobilis
#usine_renault
#Oran2021
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
#maghreb
Economie
Sports
Culture
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

20.00 : Stars sous hypnose



DIVERTISSEMENT - 4 épisodes

Sur la scène du Casino de Paris, l'hypnotiseur Messmer confronte des célébrités et des membres du public à des situations surprenantes. Ainsi Jarry se prend pour le nouveau président de la République, Priscilla Betti et Cartman sont convaincus d'être... Miss France et Alex Goude croit participer à la finale de « Danse avec les stars ». Baptiste Giabiconi, quant à lui, se transforme en musicien mexicain puis créole tandis que Christophe Beaugrand se met dans la peau du plus grand chef d'orchestre de tous les temps.

20.00 : Fort Boyard



DIVERTISSEMENT - 27 saisons / 97 épisodes

Le chef cuisinier Philippe Etchebest, l'animateur Laurent Maistret, Loana, les chanteurs Olivier Dion et Alma ainsi que la blogueuse EnjoyPhoenix allient leurs forces pour venir à bout des épreuves du Fort et mettre la main sur le trésor tant convoité. Leur objectif : léguer ces gains à Pompiers Solidaires. Parrainée par Philippe Etchebest, cette organisation humanitaire accompagne les acteurs de la protection civile et aide à réduire les inégalités. Elle intervient également lors de situations de crise aussi bien au niveau local qu'à l'étranger, en portant secours aux populations sinistrées.

20.00 : Le sang de la vigne



SÉRIE POLICIÈRE - France (2011) - 6 saisons / 10 épisodes

Benjamin Lebel est contacté par le puissant homme d'affaires, Edouard Perolles. Ce propriétaire du château Camps de Grèze, l'un des fleurons du vignoble de Cahors, lui demande de surveiller les fermentations de sa dernière vendange. L'œnologue ne tarde pas à découvrir un cadavre au fond de la cuve n°13. Alors que le capitaine Driss Medraoui se lance dans l'enquête, Benjamin est rapidement intrigué par les activités d'André Chiche. Ce concessionnaire automobile a récemment acquis l'un des châteaux voisins : Erquiers.

20.00 : Elementary



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2012) - 5 saisons / 107 épisodes

L'équipe enquête sur le meurtre d'un homme, tué par balles et retrouvé sur le parking d'un motel. Alors que Sherlock le prend tout d'abord pour un prédateur sexuel, il comprend vite son erreur. La victime était en réalité un justicier qui piégeait des pervers en créant de faux profils d'adolescentes sur un site de rencontres. Parallèlement, Watson aide de son mieux Shinwell à trouver un emploi.

20.00 : Boxe



BOXE

Cette soirée de boxe sur les bords du lac Léman, à Evian-les-Bains, propose trois combats. Le Français Michel Soro affronte l'Argentin Brian Carlos Castaño, champion du monde WBA par intérim des super welters. Castaño présente un bilan impressionnant avec 13 victoires en professionnel dont 10 par K.O. De son côté, Soro affiche, à 29 ans, une carrière honorable avec 30 victoires, dont 20 avant la limite, un nul et un revers. Les deux autres combats opposeront le Géorgien Temur Abuladze au Marocain Mohamed Rabii dans la catégorie des poids welters.

20.00 : Un jour, une histoire



MAGAZINE DE SOCIÉTÉ - 7 épisodes

Le journaliste retrace le parcours de Simone Veil à travers les lieux qui ont marqué sa vie : Auschwitz, les prisons françaises, l'Assemblée nationale... Celle qui fut la ministre de la Santé à l'origine de la loi IVG -loi relative à l'interruption de grossesse volontaire du 17 janvier 1975- et devint la première présidente du Parlement européen en 1979 fait partie des personnalités préférées des Français. Des témoignages de ses trois fils, de ses petits-enfants, de ses collaborateurs et de l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, permettent de mieux la connaître.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:11	12:33	16:25	19:57	21:40
CONSTANTINE	03:19	12:38	16:29	20:00	21:42
ALGER	03:31	12:52	16:44	20:15	21:58
OUARGLA	03:48	12:43	16:23	19:53	21:25
CHLEF	03:41	12:59	16:49	20:20	22:02
MOSTAGANEM	03:48	13:04	16:54	20:25	22:06
ORAN	03:52	13:07	16:56	20:27	22:07

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5816 – SAMEDI 6 CHAOUAL 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	21°
Oran	30°	15 °
Constantine	20°	13°
Ouargla	38°	23°

SELON LES PRÉVISIONS DE L'ONM

Les températures seront «normales» en juillet sur l'ensemble du pays



Les températures seront globalement «normales» durant le mois de juillet sur l'ensemble du pays, selon les prévisions saisonnières de l'Office national de la météorologie (ONM).

Ainsi le mois de juillet 2017 «sera normal sur les régions côtières, proches côtières ouest, centre et est», précise la même source, qui prévoit aussi des températures «normales à légèrement en dessous de la normale sur les régions de l'intérieur ouest, centre et est» alors qu'elles seront «légèrement en dessous de la normale sur les régions des Hauts-plateaux centre tandis qu'elles seront légèrement au dessus de la normale sur les régions des Hauts-plateaux ouest et est».

Dans le Sud, l'ONM indique que les températures pour le mois de juillet «seront normales sur le Sahara occidental, légèrement au dessus de la normale sur les régions du Sahara central et oriental et au dessus de la normale sur l'extrême Sud».

L'ONM explique dans son bulletin que la «situation normale signifie la condition qui se trouve proche de la moyenne statistique calculée ici sur la période 1984-2015 prise comme référence climatologique et appelée communément «Normale Climatologique», ajoutant qu'une situation d'»anomalie» signifie l'écart entre la valeur prévue et la normale climatologique du mois considéré». Pour Mme Benrekta Houaria, chargée de la Communication à l'ONM, «il s'agit d'une tendance du mois qui est basée sur le calcul d'une moyenne qui, souvent, cache des extrêmes», relevant que «ceci n'empêche pas que durant le mois de juillet, on peut enregistrer des journées caniculaires sur le Nord ou bien sur le sud du pays». La même responsable souligne qu'il s'agit là de l'une des caractéristiques des pays du bassin méditerranéen.

Pour le mois de juin marqué par une chaleur élevée notamment les jours coïncidant avec la célébration de la fête de l'Aïd El Fitr, les prévisions de l'ONM annonçaient des températures «normales» sur l'ensemble des régions.

K. N.

ILLIZI

1 200 enfants bénéficient de camps de vacances sur le littoral

AU MOINS 1.200 enfants, filles et garçons, issus des différentes communes de la wilaya d'Illizi bénéficieront de camps de vacances sur les côtes des wilayas de Tipasa et d'Alger, a-t-on appris de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Entrant dans le cadre du programme arrêté par le ministère de la Jeunesse et des Sports portant prise en charge des enfants des wilayas du Sud durant les vacances d'été, l'opération sera organisée en quatre contingents de 400 enfants chacun pour des sessions de 15 jours, au niveau des plages d'Alger et de Bousmail, a précisé le chargé de l'opération au niveau de la DJS, Mohamed Touki.

Le premier contingent d'estivants a pris son départ vendredi après-midi. 120 animateurs et accompagnateurs ont été mobilisés pour assurer l'encadrement, selon le programme récréatif établi à cet effet, a-t-il précisé.

Les estivants seront acheminés à bord de 24 bus équipés en moyens nécessaires pour assurer leur transport dans des conditions confortables, en plus de leur dotation de tenues d'été et d'articles de camping.L'opération a été précédée par une large campagne d'information au niveau des différents établissements et structures de jeunes via les ondes de la radio locale, en vue de permettre au plus grand nombre d'enfants de bénéficier de ces vacances d'été sur le littoral.

25e ANNIVERSAIRE DE SON ASSASSINAT

Recueillement à la mémoire de Mohamed Boudiaf au cimetière d'El-Alia



UN HOMMAGE a été rendu, vendredi au cimetière d'El Alia (Alger), au défunt président Mohamed Boudiaf à l'occasion du 25e anniversaire de son assassinat, en présence d'un groupe de ses compagnons d'armes et de représentants de la société civile. A cette occasion, la Fatifa a été récitée à la mémoire du défunt et une gerbe de fleurs déposée sur sa tombe. Dans une brève allocution, l'auteur et historien, Mohamed Abbas, a rappelé que «le seul rêve du défunt était de sauver l'Algérie des problèmes qui la guettaient», ajoutant que «ce rêve est un serment dont doivent d'acquitter toutes les générations, notamment celle de l'indépendance». Le président Mohamed Boudiaf a été assassiné le 29 juin 1992 à la maison de la culture d'Annaba, alors qu'il prononçait un discours à la nation. Son fils, Nacer, a déclaré jeudi que «la justice n'a pas bougé» dans l'enquête sur cet assassinat. «Cela fait 25 ans que je cherche la vérité. Nous avons transmis des noms, mais la justice n'a pas bougé» s'est-il désolé. Il a ajouté que «ceux qui sont morts, ils sont entre les mains du bon Dieu, ceux qui sont toujours vivant, le bon Dieu s'en occupera», a-t-il pointé faisant allusion aux commanditaires du meurtre de son père.

S. T.

COUPE D'ALGÉRIE 2017

Le trophée s'invite chez les finalistes

MOBILIS et la Fédération Algérienne de Football, organisent la caravane « Coupe d'Algérie 2017 «, pour une exposition itinérante de la Dame Coupe.

Ainsi, le prestigieux trophée national sera l'invité d'honneur de la capitale Sétifienne, le Samedi 01 Juillet au niveau de siège du club et chez les Bélouizdadies, le Dimanche 02 Juillet au niveau du centre technique du CRB à Caroubier à partir de 10:30.

L'exposition de Dame Coupe, sera ouverte au grand public et aux supporters et fans des deux clubs finalistes, l'occasion pour prendre des photos souvenir et de repartir avec des maillots personnalisés offerts par Mobilis.

Mobilis félicite déjà l'ESS et le CRB pour cette belle performance et invite vivement les amoureux des deux clubs et tous les fans du football en général à venir nombreux. Soyez les bienvenus.

Mobilis premier partenaire du sport en Algérie.

OOREDOO

«Support en ligne», nouveau service gratuit et instantané de Conseil et d'Informations

OOREDOO lance son nouveau service innovant « Support en ligne « qui permet à ses clients d'entrer en contact direct et gratuitement avec un webconseiller qui pourra les aider, les orienter et les assister par messagerie instantanée. Visant à enrichir et à améliorer la qualité de ses services et de ses prestations, ce service interactif de Ooredoo est destiné à tous ses clients, en formules prépayées et post-payées. Il est disponible tous les jours de 10 heures à 21 heures. Pour y accéder, le client n'aura qu'à cliquer sur l'icône « Support en ligne « du portail ooredoo.dz et entrer instantanément en contact avec un conseiller qui répondra efficacement à sa demande : questionnements, problèmes techniques, précisions sur un service, etc. Le client pourra formuler sa demande en arabe ou en français et aura la possibilité également de joindre un fichier à son message afin de mieux exprimer son besoin. La nouvelle fonctionnalité « Support en Ligne « de Ooredoo offre à ses clients praticité et proximité et leur permet d'avoir accès à l'avis d'un expert directement sur leur terminal mobile et sans se déplacer.